

## LA PRODUCTION BURUNDAISE – HUTU - EN 2017



SOURCES : AGNEWS, RTNB,BURUNDI-ECO.COM, BBC

---

### JANVIER 2017:

#### **[LES DEMANDEURS D'EMPLOI] [LES ENTREPRENEURS] Offrir des opportunités aux jeunes demandeurs d'emploi**

22 janvier 2017 Bella-Sonia Ndamiye [http://burundi-eco.com/offrir-opportunite-jeunes-demandeurs-lemploi/#.WnENGhYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/offrir-opportunite-jeunes-demandeurs-lemploi/#.WnENGhYo_eQ)

Stephy Michel Ndanga, un des jeunes demandeurs d'emploi

Promouvoir l'emploi des jeunes, tel est l'objectif d'une foire de l'emploi organisé par Umuce Liaison Office en collaboration avec Counterpart International du 12 au 13 janvier 2016. Pour Armand Pacifique Ndayiragije, de Umuce Liaison Office, il s'agit d'une opportunité offerte aux jeunes pour être en relation avec les différentes entreprises, sociétés et organisations pour demander de l'emploi ou des stages.

Beaucoup de jeunes demandeurs d'emploi avaient répondu présents à ce rendez-vous pour recueillir toutes les informations sur les opportunités de l'emploi ou de stages. Dans un premier temps, les jeunes ont été réunis dans la salle pour écouter l'expérience d'Intercontact Services sur le recrutement dans les entreprises au Burundi et d'autres témoignages des jeunes qui ont eu des stages par le biais d'Umuce entreprises.

l'emploi

Armand Pacifique Ndayiragije, Umuce Liaison Office

Armand Pacifique Ndayiragiye, un des organisateurs de cette foire indique que cette activité a été organisée dans le but de mettre en relation les potentiels recruteurs et les jeunes demandeurs d'emploi. D'un côté les jeunes pour qu'ils puissent s'introduire et manifester leur volonté de travailler avec les entreprises et de l'autre côté les employeurs pour qu'ils puissent dénicher de nouveaux talents, personnes clés qui pourront participer au développement de leurs entreprises.

Il espère qu'avec un contact étroit entre les jeunes demandeurs d'emploi et les entrepreneurs, il y a plus de chances pour ces demandeurs d'emploi par rapport à d'autres recrutements ordinaires de présenter leur CV dans un environnement plus détendu. Et, pour les employeurs, ils sont libres de choisir parmi les talents et les potentialités qu'ils auront découverts dans ces jeunes. Pour M. Ndayiragije, le diplôme c'est comme une clé, mais il y a surtout un potentiel physique et intellectuel qu'il faut développer. Il invite les jeunes demandeurs d'emploi à lire, à s'informer sur internet et ailleurs pour être à jour et ne pas perdre le temps dans des choses futiles.

Une lueur d'espoir

Stephy Michel Ndanga, un des jeunes demandeurs d'emploi présent à cette foire fait savoir que celle-ci constitue une lueur d'espoir pour lui et

l'emploi

Vue des stands

pour les autres demandeurs d'emploi. « Je suis venu dans cette foire pour rencontrer les employeurs. Je vantais mes talents et j'espère trouver de l'emploi ou tout au plus un stage », indique M. Ndanga. Il informe que les jeunes demandeurs d'emploi se heurtent aux problèmes de manque d'expérience. D'où il demande aux entrepreneurs de permettre aux jeunes demandeurs d'emploi l'accès au stage pour qu'ils puissent avoir un minimum d'expérience.

Dans cette foire, les organisateurs ont donné l'occasion aux jeunes demandeurs d'emploi présents à cette foire de visiter dans les stands pour recueillir les informations sur les opportunités d'emploi et/ou de stages, les exigences de l'entreprise en termes de profil et de valeurs éthiques et les projections sur les besoins futurs de l'entreprise en termes de recrutement.

### **[LES ENTREPRENEURS] Une agriculture biologique pour protéger l'écosystème**

3 janvier 2017 Mathias Ntibarikure [http://burundi-eco.com/agriculture-biologique-protoger-ecosysteme/#.WnEIuhYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/agriculture-biologique-protoger-ecosysteme/#.WnEIuhYo_eQ)

Adrien Sibomana, membre du Réseau des Mouvements de l'Agriculture Biologique dans l'East African Community : « Si l'homme consomme les produits contenant des résidus chimiques, il peut en être malade. »

La fertilisation du sol par l'engrais chimique, la lutte contre les insectes par l'utilisation des insecticides affectent la santé des êtres vivants et celle du sol. Adrien Sibomana, membre du Réseau des Mouvements de l'Agriculture Biologique dans l'East African Community prône pour une agriculture biologique n'ayant pas de méfaits sur la santé

« L'objectif de ce réseau est de promouvoir l'agriculture biologique », déclare Adrien Sibomana lors d'une exposition-vente des produits de l'Association pour la Paix, la Réconciliation et le Développement Durable (APRDD-Inkingi ). Il indique que cette agriculture est basée sur quatre principes dont la santé des sols, la santé des plantes, la santé de l'homme et l'écologie. M.Sibomana précise que la santé implique toute une chaîne. D'où, si le sol n'est pas en bonne santé, la plante ne l'est pas non plus. Et si la plante n'est pas en bonne santé, pour la protéger des insectes on utilise les

insecticides ou autres produits chimiques. Et si l'homme consomme les produits contenant des résidus chimiques, il peut en être malade.

Cet amateur de l'agriculture bio fait remarquer que l'agriculture biologique ou résonnée, c'est-à-dire qui utilise moins d'engrais chimiques ou de pesticides contribue à la protection contre le réchauffement climatique. Une chose vitale pour l'avenir de l'humanité, affirme-t-il. Il souligne que les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont aussi à bannir car, selon lui, on ne sait pas ce qui arriverait si la population continuait à les consommer. Il rassure les agriculteurs qu'il est possible de produire et avoir un rendement intéressant sans utiliser les engrais chimiques et les pesticides. Il tranquillise les importateurs des pesticides et des engrais chimiques qui ont peur de perdre leur job une fois l'importation des engrais chimiques bannie en les conseillant de se tourner vers le commerce des engrais verts.

Plus-value de l'agriculture biologique.

« Si on parvient à pratiquer l'agriculture biologique, on va sauvegarder le sol. Vous avez déjà constaté qu'il y a des rivières dont les eaux sont brunes. C'est le résultat de l'évasion », explique M. Sibomana. Il indique que l'humus du sol constitue une sorte d'éponge qui retient l'eau et qui diminue l'érosion. Il signale que si l'érosion diminue, la fertilité du sol augmente et l'utilisation d'engrais chimiques cède la place à l'utilisation d'engrais verts. Il ajoute qu'avec l'agriculture biologique, la plante devient costaud et résiste aux insectes et autres ravageurs. Sur ce, l'engrais chimique et les pesticides n'auront plus de place et la production biologique sera saine parce que, affirme M. Sibomana, les aliments deviennent plus nourrissants. Comme il l'indique, l'agriculture biologique attire les touristes, car ces derniers aiment les pays écologiques. Et M. Sibomana de conseiller au gouvernement de se tourner vers les pays comme le Chili, Madagascar, l'île Maurice qui utilisent l'engrais vert pour s'en inspirer. Aux agriculteurs, il demande de protéger leurs sols par l'utilisation de l'engrais vert (algues sous-marines, biomasse, fumier). Sinon, prévient-il, si rien n'est fait pour protéger l'écosystème, la population pourrait manger aujourd'hui et non demain.

## **[LES CAFÉICULTEURS] [LES ENTREPRENEURS] NAC-MURIMA W'ISANGI pour l'auto-développement des caféiculteurs**

13 janvier 2017 Bella-Sonia Ndamiye

Pour Joseph Ntirabampa (au milieu), le CNAC-Murima w'isangi compte atteindre une production de 30 mille tonnes de café à exporter

La Confédération Nationale des Associations des caféiculteurs du Burundi CNAC-MURIMA W'ISANGI a enregistré des progrès énormes pendant l'année 2016. Ceci ressort d'une assemblée générale des représentants des caféiculteurs issus de 7 fédérations au niveau national. Pour le président de CNAC-Murima w'isangi en conjuguant les efforts, les caféiculteurs peuvent développer la filière café et s'auto-développer.

Les représentants des caféiculteurs se sont réunis dans la province de Kirundo du 29 au 30 décembre 2016 pour évaluer ensemble les réalisations de 2016 et fixer les perspectives pour l'an 2017.

Joseph Ntirabampa, président de CNAC-Murima w'Isangi indique que défendre les intérêts de tous les producteurs de café du Burundi permet d'augmenter la production et d'améliorer le niveau de vie des caféiculteurs. C'est l'un des principes qui peut contribuer à une production accrue et de qualité.

Il informe que le CNAC-Murima w'Isangi a pu s'acheter une usine de déparçage et mettre en place une Coopérative d'Épargne et de Crédit des Caféiculteurs du Burundi (CECABU). Cela pour permettre aux caféiculteurs de réaliser d'autres projets de développement pour leurs familles.

Du point de vue de la production, M.Ntirabampa informe que la production oscille autour de 23mille tonnes de café à exporter. Cependant il regrette qu'il y ait eu des cas de fraudes où le café a été vendu dans la clandestinité dans les pays voisins et cela n'avantage pas les caféiculteurs. L'autre problème enregistré c'est la non disponibilité des engrais et des produits utilisés dans la désinsectisation des champs de caféiers qui n'ont pas pu être livrés à temps par INTERCAFE qui

avait dans ses attributions l'achat des engrais et des produits utilisés dans la désinsectisation des champs caféicoles. Pour M. Ntirabampa, cela va avoir des conséquences néfastes sur la production du café. Cependant, Il garde espoir que pour les 5 ans à venir le CNAC pourra atteindre une production 30 mille tonnes de café à exporter. Pour cela, le CNAC compte impliquer les jeunes et les femmes pour qu'ils s'intéressent à la filière café.

Les collecteurs ambulants agacent les caféiculteurs  
caféiculteur

Jeanne D'Arc Hakizimana, un caféiculteur membre de CNAC demande à l'administration de s'impliquer pour empêcher que les collecteurs ambulants ne leur subtilisent leur café

Jeanne D'Arc Hakizimana, caféiculteur et membre de la CNAC se dit satisfaite des réalisations pour l'année 2016. Cependant, elle fait savoir que les collecteurs ambulants du café cerise empêchent les caféiculteurs de vendre leur café à un bon prix. En effet, poursuit Mme Hakizimana, ces intermédiaires entre les caféiculteurs et les dépulpeurs influencent indirectement le prix final au caféiculteur. Chacun, cherchant son profit, il fixe un prix pour concurrencer l'autre et c'est le caféiculteur qui est victime. Elle déplore le fait que certains collecteurs ambulants n'ont pas encore payé le café cerise qu'ils ont pris chez les caféiculteurs. Et comme ils travaillent à titre personnel, certains disparaissent sans payer et les caféiculteurs ne savent plus à quel saint se vouer. Elle demande à l'administration de s'impliquer pour empêcher que ces collecteurs ambulants ne leur subtilisent leur café.

Serges Havyarimana, un autre caféiculteur salue la mise en place de la CECABU qui a permis aux caféiculteurs d'avoir accès au crédit et aux coopératives d'avoir de l'argent pour payer les caféiculteurs et d'avoir d'autres frais de fonctionnements, surtout que ces coopératives ont souscrit des actions dans cette coopérative d'épargne.

Signalons qu'une autre fédération de caféiculteurs de Rumonge et Bururi a été approuvée par l'assemblée générale de CNAC- Murima w'Isangi.

## **[CONDUCTEURS][VELO TAXIS] Burundi : au pays des vélos-taxis**

3 janvier 2017 <http://www.bbc.com/afrique/region-38498751>

Au Burundi, le vélo est un moyen de transport rémunéré très populaire, surtout dans la capitale Bujumbura.

Image caption Dans la capitale burundaise, des milliers de personnes prennent les vélos-taxis pour se déplacer.

On compte à travers le pays, 23.000 vélos taxis qui assurent le transport des personnes et des biens surtout dans la capitale Bujumbura.

L'activité est officiellement reconnue depuis 4 ans.

Mais les conducteurs de vélos-taxis qui sont organisés en syndicat dénoncent de plus en plus des taxes trop élevées et même des tracasseries policières.

Nous avons rencontré dans le quartier de Buyenzi, au centre de Bujumbura, Nahimana Romuald et ses camarades conducteurs de vélos taxis qui attendent les clients à un carrefour dans une ambiance de klaxons et moteurs de voiture.

Faible coût et rapidité

Dans la capitale burundaise, des milliers de personnes prennent les vélos-taxis pour se déplacer.

Elles disent apprécier le faible coût et la rapidité de ce moyen de transport.

Image caption Le transport rémunéré sur vélo a d'abord existé depuis les années 80 dans l'Ouest du Burundi pour le transport de l'eau.

"De temps en temps je prends des taxis vélos parce c'est un moyen de déplacement facile ici à Bujumbura ; c'est moins couteux, aussi quand il y a des embouteillages tu arrives très rapidement là où tu vas quand tu as une urgence," nous confie un passant.

Des petits commerçants utilisent aussi le vélo pour le transport de leurs marchandises, surtout dans des endroits non desservis par les bus.

Au marché de Cotebu, une vendeuse de fruits signale que "pour s'approvisionner dans des régions non desservies par les bus, nous chargeons les marchandises sur des vélos qui les déposent à nos points de vente.

Pour un petit bagage, une voiture-taxi peut nous taxer 5000 francs mais avec les vélos, tu peux payer 2000 francs sur une longue distance".

Une autre commerçante explique que "parfois, tu sors pour faire des achats de 5 à 10 mille francs. Tu ne peux pas prendre une voiture. Là tu es obligée de prendre un vélo-taxi."

Le transport rémunéré sur vélo a d'abord existé depuis les années 80 dans l'Ouest du Burundi pour le transport de l'eau.

Il s'est répandu et a été finalement reconnu par le code de la circulation routière de 2012.

23 000 vélos-taxis

Les conducteurs de vélos taxis se sont même organisés en syndicat : le syndicat professionnel des taxis vélos du Burundi.

Image caption Les conducteurs de vélos-taxis trouvent que le métier devient de plus de plus difficile à cause de nombreuses charges

Selon le président de ce syndicat Emmanuel Nimbona, le pays compte à ce jour 23.000 vélos-taxis, dont plus d'un tiers à Bujumbura la capitale.

Il estime que le vélo taxi joue un rôle de premier plan, beaucoup plus que les voitures taxis ou les motos taxis.

"Nous sommes les premiers car beaucoup de personnes se déplacent à vélo ; pour ceux font le commerce, un moto taxi ne peut pas transporter un sac de patate douce ou d'aubergine. Ils utilisent donc les vélos pour le transport des bagages. Comme les vélos ne peuvent pas circuler dans le centre-ville, les gens se rabattent sur les voitures".

Mais les conducteurs de vélos-taxis trouvent que le métier devient de plus de plus difficile à cause de nombreuses charges.

Ils sont tenus de porter un gilet qui coute 13 000 francs burundais (environ 8\$) et de se procurer une plaque d'immatriculation à 8.000 francs (environ 5\$).

C'est trop pour ces conducteurs qui disent gagner 3 000 francs par jour (moins de 2\$) et qui dénoncent des tracasseries policières.

Un cycliste se plaint en kirundi, la langue locale : "regardez le pantalon que je porte. Il m'a couté 1500 francs et on me demande d'acheter un gilet à 13.000 francs. En plus, je dois payer une quittance de 1000 francs. Pensez-vous qu'on pourra manger le jour où nous arriverons à payer cette autre taxe que constituent les 2000 francs de frais de parking ? Nous avons une carte qui nous autorise à transporter des personnes et des bagages mais quand nous arrivons sur le pont, la police nous demande nous mettre de côté".

Tracasseries policières

Certains conducteurs de vélos taxis racontent que les policiers les arrêtent souvent "pour des raisons farfelues, on te demande 5000 pour être pardonné. Il est déjà arrivé à un conducteur qui n'avait pas d'argent, de vendre son téléphone portable pour pouvoir récupérer son vélo saisi".

Image caption 100 à 200 mille personnes prennent des vélos taxis chaque jour dans la capitale Bujumbura, qui compte plus de 700 mille habitants.

Contactées par la BBC à propos de ces récriminations, les autorités ont affirmé que les policiers ne font qu'appliquer la loi avant d'appeler les victimes présumées de tracasseries à porter plainte.

Le porte-parole de la police Pierre Nkurikiye a déclaré que si les conducteurs de vélos taxis transportent "de gros sacs de charbon ou pièce métalliques longs, cela risque de gêner les autres usagers de la route, c'est pourquoi le transport de gros bagages est interdit. Ils sont interdits d'accès au centre-ville et ils le savent. Donc un vélo taxi qui dépasse le périmètre interdit peut être sanctionné ; quant aux accusations de corruption, s'il y a un policier qui est concerné, nous invitons les victimes présumées à les dénoncer pour que les mesures légales soient prises".

On estime que 100 à 200 mille personnes prennent des vélos taxis chaque jour dans la capitale Bujumbura, qui compte plus de 700 mille habitants.

**[LES ENTREPRENEURS/SUCRIERS BARUNDI]** Tanganyika Suggar Industries: le sucre sera de très bonne qualité

Economie : publié Mardi, le 10/01/2017 par RTNB

Le président Directeur Général de l'usine sucrière de Gihanga "Tanganyika Suggar industries" dément les informations qui circulent selon lesquelles les cannes à sucre de Gihanga contiennent du sel.

Fulaha Christophe, assistant du Directeur Général fait savoir que ceux qui propagent ces fausses informations se réfèrent au projet de cette usine qui était implanté à Gatumba au début, dans les années passées. Il explique qu'après avoir constaté que la rivière Rusizi y déverse de l'eau salée, le projet a déménagé vers Gihanga, où le terrain est favorable à la culture des cannes à sucre.

Il indique également que les études effectuées avant d'implanter le projet à Gihanga et les études effectuées après la plantation des cannes à sucre montrent que le sucre qui sera produit sera de très bonne qualité.

Fulaha Christophe précise que même les études effectuées par le Centre National des Technologies Alimentaires montrent que les cannes à sucre de Gihanga sont très riches en saccharoses, expliquant qu'ils n'allaient pas continuer à investir dans un projet qui n'est pas rentable.

Selon Fulaha, une grande partie des équipements est déjà sur place et le montage de l'usine va commencer incessamment. "Le sucre sera bientôt produit si les formalités en cours se terminent le plutôt possible", a -t-il conclu.

**[LES CAFÉICULTEURS BARUNDI]** La CNAC appelle à la révision de la mesure de privatisation de la filière café (vidéo)

Economie : publié Mardi, le 03/01/2017 par RTNB

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/0/7>

“Le gouvernement et tous les intervenants doivent s’asseoir ensemble pour évaluer comment la première et la deuxième phase de la privatisation du secteur café ont été menées”, ce sont les propos du Président de la Confédération Nationale des Associations des Caféiculteurs (CNAC MURIMA W’ISANGI) Joseph NTIRABAMPA. Ce dernier demande à cet effet au gouvernement du Burundi de revoir cette mesure de privatisation de cette filière. Il propose également que les stations de lavage qui ne sont pas encore privatisées soient distribuées aux nationaux.

Au cours de l’émission publique animée ce week-end dernier au chef-lieu de la province de RUTANA, le Président de la République Pierre NKURUNZIZA affirme que le Burundi s’apprête à revoir en collaboration avec la Banque Mondiale le système de culture et de la commercialisation du café burundais. Le chef de l’Etat précise que les gestionnaires de ce secteur ont visé uniquement leurs intérêts personnels au détriment des caféiculteurs et des devises générées par cette culture. Le président de la république a indiqué que la vente du café a été mal orientée et le pays en a subi des conséquences. Le chef de l’Etat indique que le gouvernement est entrain de redynamiser cette culture.

---

**FEVRIER 2017 :**

**[LES AGRICULTEURS]** Burundi : Les agriculteurs de Karusi échangent dans le cadre du PAIVA B  
<http://burundi-agnews.org/economie/burundi-les-agriculteurs-de-karusi-echangent-dans-le-cadre-du-paiva-b/>

Échange d’expériences entre agriculteurs à Karusi dans le cadre du Projet d’appui à l’investissement et à la vulgarisation agricole B (PAIVA B)

A Karusi, Centre Est du Burundi, ce vendredi 24 février 2017, la Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage (DPAE) de Karusi avec le Projet d'appui à l'investissement et à la vulgarisation agricole B (PAIVA B – [http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2017/02/paiva\\_b\\_rapport\\_supervision\\_2015\\_final\\_\\_OP\\_25jan16\\_CP\\_\\_0002-64-14654.pdf](http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2017/02/paiva_b_rapport_supervision_2015_final__OP_25jan16_CP__0002-64-14654.pdf)), en collaboration avec la Confédération des associations des producteurs pour l'auto-développement (CAPAD) et le Centre pour le développement de la province Karusi (CPDK) (Collectif des associations de KARUSI œuvrant dans plusieurs domaines dont celui du développement agricole), viennent d'organiser de nombreux forums paysans destinés aux intervenants dans le secteur agricole, afin de permettre aux producteurs de partager leurs expériences.

Selon Mme Sylvane Nizigama, présidente du CPDK : « L'agriculture étant la principale source des revenus d'autant plus que plus de 80% de la population vivent de cette activité, l'encadrement des producteurs et l'amélioration des méthodes culturales sont des devoirs de l'Etat et des intervenants ».

DAM, NY, AGNEWS – <http://burundi-agnews.org>, le dimanche 26 février 2017

### **[ LES BANQUIERS] [LES ENTREPRENEURS] Burundi : La BBCI ouvre dans son nouveau bâtiment à Bururi**

Ouverture du nouveau bâtiment de la Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement (BBCI) à Bururi.

<http://burundi-agnews.org/economie/burundi-la-bbci-ouvre-dans-son-nouveau-batiment-a-bururi/>

Au chef-lieu de la province Bururi, au Sud-Ouest du Burundi, vendredi 17 février 2017, M. Christian Nkurunziza, gouverneur de la province de Bururi, a inauguré l'ouverture du nouveau bâtiment de la Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement (BBCI) [ <http://www.bbcibank.com/> ], en compagnie de M. Albert Ndereyimana, président du Conseil d'Administration de la BBCI.

Au Burundi, la BBCI a été créée en 1988 en pleine période de la dictature HIMA burundaise. Surtout depuis 2005, avec l'impulsion de la politique de décentralisation au niveau étatique, cette institution bancaire a beaucoup évolué en allant implanter des agences au plus proche des citoyens dans les provinces et communes du pays.

DAM, NY, AGNEWS – <http://burundi-agnews.org>, le mercredi 22 février 2017

### **[LES ENTREPRENEURS] Burundi : Nationalisation du Marché de Bugarama**

Nationalisation du Marché de Bugarama en province Muramvya qui était au main de la Compagnie de Gestion du Marché de Bugarama (COGEMABU).

<http://burundi-agnews.org/economie/burundi-nationalisation-du-marche-de-bugarama/>

A Muramvya au Centre-Ouest du Burundi, ce jeudi 2 février 2017, M. Dieudonné Nsabimana, administrateur de la commune Muramvya, a remis le Marché de Bugarama dans le giron de l'Etat conformément à l'ordonnance ministérielle du ministre de l'intérieur et de la formation patriotique demandant aux communes de reprendre les marchés possédés par des particuliers terminant leurs contrats.

La commune de Bugarama ne renouvelle pas le contrat du Marché de Bugarama avec la société Compagnie de gestion du Marché de Bugarama (COGEMABU). La COGEMABU payait en termes d'impôts au niveau communal 1.500.000 BIF ( soit près de 900 USD ) par mois.

Au Burundi, avec ce Marché de Bugarama, selon les calculs du percepteur d'impôt communal, rien que la VENTE DE BETAILEDU JEUDI, chaque semaine, une somme entre 600.000 BIF ( environ 355 USD ) et 900.000 BIF ( environ 530 USD ) pourraient être perçue dans les caisses de la commune de Bugarama, soit par mois entre 2.400 000 BIF ( près de 1415 USD ) et 3.600 000 BIF ( près de 2120 USD ).

DAM, NY, AGNEWS, <http://burundi-agnews.org>, le vendredi 3 février 2017



### **[LES MINEURS] [LES ENTREPRENEURS] Le Burundi a produit 455 Kg d'OR en 2016**

<http://burundi-agnews.org/economie/le-burundi-a-produit-455-kg-dor-en-2016/>

Exploitation artisanale des mines d'or de Mabayi à Cibitoke ( Photo : Sabu Gold Mining company )  
455 kg d'OR ont été extraits au Burundi en 2016

A Bujumbura, ce mardi 31 janvier 2017, M. Côme Manirakiza, ministre burundais de l'Énergie et des Mines, lors de la présentation du bilan 2016 de son ministère, a indiqué que : 455 kg d'or ont été extraits au Burundi en 2016.

Au Burundi, dans le secteur minier, en 2016, les recettes fiscales dues au secteur minier ont été de seulement 1,9 Milliards BIF, soit 1,1 Millions USD. C'est à dire que la fraude a sensiblement été réduite ainsi que l'exploitation illégale des mines et carrières. Une amélioration du cadre légal et institutionnel demeure plus que nécessaire.

DAM, NY, AGNEWS, <http://burundi-agnews.org>, le mercredi 1 février 2017

### **[LES THEÏCULUTEURS] Burundi : L'OBR a récolté 32,28 Millions USD en JANVIER 2017**

<http://burundi-agnews.org/economie/burundi-lobr-a-recolte-3228-millions-usd-en-janvier-2017/>

L'Office Burundaise des Recettes (OBR) a récolté 54,63 Milliards BIF, soit près de 32,28 Millions USD au mois de JANVIER 2017.

A Bujumbura, ce mercredi 1er février 2017, M. SENTORE Léonard, Commissaire Général de l'Office Burundaise des Recettes (OBR), a annoncé, par un communiqué [ [http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2017/02/OBR\\_RECETTES\\_DE\\_JANVIER\\_2017.pdf](http://burundi-agnews.org/wp-content/uploads/2017/02/OBR_RECETTES_DE_JANVIER_2017.pdf) ], que son institution a récolté en terme de recettes provisoires, au mois de JANVIER 2017 s'élèvent à 54,63 Milliards BIF ( environ 32,28 Millions USD ). Ce montant est supérieur de 1,70 Milliards BIF ( environ 1 Millions USD ) aux prévisions initialement fixées à 52,92 Milliards BIF ( près de 31,27 Millions USD ), soit un dépassement de 3,2 %.

En comparaison à JANVIER 2016 où les recettes étaient de 47,23 Milliards BIF ( environ 27,91 Millions USD ), il s'agit d'une augmentation de 7,39 Milliards BIF ( près de 4,36 Millions USD ), soit une croissance de 15,7%.

Au Burundi, l'OBR a pour mission de maximiser la collecte des recettes de l'ÉTAT afin de soutenir l'économie burundaise.

DAM, NY, AGNEWS, <http://burundi-agnews.org>, le vendredi 3 janvier 2017

---

### **MARS 2017 :**

### **[LES COMMERCANTS BARUNDI] La question de la SOGESE et des commerçants sera résolue par la remise du marché aux pouvoirs publics (le maire)**

Economie : publié Mardi, le 07/03/2017 par HAKIZIMANA Placide

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/1/146>

Grogne chez les commerçants du marché COTEBU se trouvant dans la zone Ngagara commune Ntakangwa. Ces commerçants s'insurgent contre les taxes exorbitantes et des amendes que leur inflige la société privée SOGESE . C'est cette société qui est chargée de la gestion de ce marché. Beaucoup de stands sont pour le moment fermés. Cette fermeture est due au non paiement des taxes, indique Kabura Gabriel, représentant des commerçants de cette marché. Il ajoute qu'ils se trouvent dans une situation insupportable. Ces commerçants demandent au gouvernement de trouver une solution à cette problématique fiscale. Le Maire de la Ville Freddy MBONIMPA dit qu'il est au courant de cette situation. Il indique qu'une solution durable pourrait être trouvée. La



décision de remise des marchés aux mains de la Mairie pourrait être une des solutions à cette question, a t il, précise. Le ministre de l'Intérieur recommande aux gouverneurs des provinces de récupérer tous les marchés gérés par les privés afin qu'ils puissent être contrôlés par les communes.

---

**AVRIL 2017 :**

**[LES CHAUFFEURS][LES TRANSPORTEURS] Ils transportent des milliers de personnes et servent la mairie et l'Etat**

18 avril 2017 Mélance Maniragaba

Nous sommes à la cinquième semaine de la présentation de notre dossier mobilité et transport des personnes. Alors que dans les quatre semaines précédentes, Burundi Eco a donné un aperçu général sur le transport en commun au Burundi avec les interviews du DG du ministère des Transports, du DG de l'OTRACO et de l'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU), Burundi Eco a ensuite dressé un panorama des différentes gares routières de la capitale, nous arrivons aujourd'hui à la présentation des autres moyens de transport payants, à savoir les taxi-vélos, les taxi-motos, les Tuk-Tuks et les taxi-voitures

Dans l'édition n°237, nous avons illustré par un schéma la spirale négative ou le « cercle vicieux » de l'évolution du transport collectif si aucune initiative de soutien n'était prise par l'autorité publique. Ainsi, si la qualité du service baisse par le vieillissement des bus et les embouteillages, la durée du trajet devient longue. Les usagers de ces bus ont tendance à utiliser d'autres moyens de transport comme les taxis-motos, les taxis-vélos, les tuk-tuks et les taxis-voitures. Qu'en est-il alors de ces moyens de déplacement à Bujumbura alors que parmi eux, il y a ceux qui ne sont pas autorisés à circuler dans tous les différents coins de la capitale ? Est-ce que les personnes ont tendance à les utiliser ?

A peu près 141000 de personnes utilisent chaque jour le vélo pour se déplacer à Bujumbura Emmanuel Nimbona est représentant légal de la Solidarité des Taxi-vélos du Burundi (SOTAVEBU). Il explique que cette ASBL compte actuellement 24 000 membres dans tout le pays dont 9 000 exercent leur métier à Bujumbura. « Si tous nos membres étaient sans boulot et sans revenu, ils constitueraient une bombe à retardement. C'est la raison pour laquelle notre métier devrait être soutenu et valorisé », estime M. Nimbona. Pour lui, un taxi-vélo peut transporter en moyenne 15 personnes par jour. « Cela montre que 141000 personnes utilisent le vélo chaque jour dans la capitale Bujumbura comme moyen de transport ». Il rappelle également que la Solidarité des taxi-vélos intervient en cas d'urgence envers ses membres. « Si par exemple un taxi-vélo fait un accident, la Solidarité paie 30 % des factures bien que ce ne soit pas dans tous les cas. Nous disposons aussi d'une caisse pour octroyer de petits crédits ». M. Nimbona fait remarquer que le métier de transport de personnes représente un secteur qui a de plus en plus d'importance économique. Il souligne notamment les entrées dans les caisses de l'Etat et dans celles de la Mairie. D'après lui, chaque vélo paie une quittance de 1 000 FBu par an ainsi que des frais de stationnement à la Mairie de 2 000 FBu par mois. Malgré son utilité et son impact positif sur la vie sociale des usagers, M. Nimbona reconnaît que de nombreux problèmes accablent les travailleurs dans ce métier. Il rappelle l'interdiction pour les taxis-vélos de circuler dans le centre-ville (mesure

prise en 2011) ainsi qu'aux heures avancées. La fin de service est fixée à 18 h 30 (mesure prise en 2015). Suite à ces deux obligations, il met en évidence que les taxis-vélos travaillent à perte. « Avant ces situations, les recettes d'un taxi-vélo oscillaient entre 5 000 et 6 000 FBu par jour. Aujourd'hui, elles varient entre 2 000 à 3 000 FBu par jour. En plus, la quittance a été augmentée passant de 750 à 1 000 FBu plus les frais de stationnement qui sont collectés depuis le début de l'année 2017», regrette-t-il. M. Nimbona déplore par ailleurs que les taxis-vélos ne sont plus tenus de porter le gilet qui s'achetait 13 000 FBu et les plaques qui coûtaient 8 000 FBu. «Pourtant, c'étaient des moyens sûrs de les identifier. Par conséquent on observe pour le moment des cas de vol qui s'amplifient par les soi-disant taxi-vélos », se lamente-t-il.

D'autres préoccupations sont à soulever : le non maîtrise du code de la route par les taxis-vélos, la diminution de recettes dues à la pauvreté croissante que vit la population, l'inexistence de l'assurance pour un taxi-vélo ainsi que de nombreuses tracasseries. Parmi celles-ci, le paiement d'une somme de 1 000 FBu pour un concert de solidarité édition 2017 qui a eu lieu le 7 et le 8 avril 2017 alors que celui-ci a déjà eu lieu, avec une quittance sur laquelle ne figure pas le nom du contribuable agace les taxis-vélos. Et de renchérir : « L'ouverture d'un compte dont nous prévoyons un projet pour chaque parking peut aider à faire face à certains défis ».

Egide Ngendakumana est originaire de Bugendana, en province de Gitega. Il est taxi-vélo depuis 15 ans. Agé de 32 ans, ce père de famille de deux enfants explique que 100 FBu de cotisation par jour (3 000 par mois) au sein de l'association et 2 000 FBu de frais de stationnement par mois ; en tout 5 000 FBu constituent une grosse somme pour une personne ayant un revenu mensuel variant entre 60 000 et 90 000 FBu et qui doit faire vivre sa famille. Il demande que les frais de stationnement soient revus à la baisse. M. Nimbona, lui, demande la mise en place d'un centre de formation à la sécurité routière pour les taxis-vélos, la prise en compte de leurs moyens lors de la fixation des taxes et impôts et il insiste sur la nécessité de consulter les intéressés lors de la prise de certaines décisions les concernant.

Un taxi-vélo parle

Numérien Sinzumusi est taxi-vélo depuis deux ans. Rencontré au parking de la zone Buyenzi, commune Mukaza ainsi que ses collègues, il témoigne que son métier le fait vivre ainsi que sa famille. Père d'un enfant et originaire de Makebukoko dans la province de Gitega, il explique qu'il envoie chaque mois une somme de 20 000 FBu à sa famille, à défaut 10 000 FBu. « De mon côté, je garde la moitié de la somme envoyée », fait-il remarquer. Quant à la restauration, il signale qu'il prend trois repas par jour si le travail s'est bien déroulé. « A chaque repas, je mange une assiette de 1 000 FBu », communique-t-il. M. Sinzumusi ajoute qu'il arrive quelques fois de prendre la bière à raison de deux Primus (1400 FBu prix unitaire) par mois ainsi que du savon équivalent à 2 000 FBu par mois. Il annonce que lui et ses deux confrères louent une maison de 25 000 FBu par mois. Et de conclure : « Je fais laver le vélo deux à trois fois la semaine, à raison de 5 00 FBu par tour et je fais faire des réparations pouvant aller jusqu'à 10 000 FBu par mois ».

Tuk-tuk : un autre moyen de transport apprécié des voyageurs

transport

Sylvestre Manirakiza, conseiller au sein de l'Association des Tuk-Tuk du Burundi (ATUBU) : « Le tuk-tuk est l'un des moyens de transport sûr qui ne causent pas beaucoup d'accidents »

Les uns l'appellent « Bajaj », les autres Tuk-tuk. Ce moyen de transport importé de l'Asie est l'un des plus sollicités par la population du centre-ville de Bujumbura. Sylvestre Manirakiza, conseiller au sein de l'Association des Tuk-Tuk du Burundi (ATUBU), association sans but lucratif qui regroupe 2100 membres au niveau national, soit 2080 à Bujumbura et 20 à Gitega, dit que ces tricycles sont au nombre de plus de 300 à Bujumbura et 5 à Gitega. Ce conseiller affirme que les passagers sont courtisés par les tuk-tuks dans le sens où ceux-ci sont moins chers et transportent trois personnes à la fois sur le plateau. Concernant les difficultés que rencontrent les conducteurs et les usagers des tuk-tuks, M. Manirakiza affirme que celles-ci sont moins fréquentes car les tuk-tuks ne causent pas souvent des accidents. « Néanmoins le temps de travailler a été réduit de moitié suite à la situation socio-sécuritaire que traverse le pays. Maintenant, l'heure à laquelle les tuk-tuks clôturent le travail est 19 heures. De plus, il n'est pas permis aux tuk-tuks de sillonner toute la

capitale, ce qui constitue, une perte au niveau des recettes». M. Manirakiza certifie qu'avant cette situation, la location d'un tuk-tuk par jour se situait entre 25 000 et 30 000 FBu tandis que pour le moment, elle se situe entre 15 000 et 20 000 FBu. M. Manirakiza ne nie pas qu'il existe des tracasseries envers les conducteurs des tuk-tuks, qui eux aussi, souffrent généralement du manque de contrats avec les propriétaires de ces moyens de locomotion. Et de poursuivre : « Malgré cette situation qui n'avantage pas ceux qui investissent dans le secteur, nous continuons à faire les mêmes entrées du côté impôts et taxes, notamment le paiement de la taxe municipale qui est de 2 000 FBu par trimestre, l'autorisation de transport qui est de 2 000 FBu par trimestre, le contrôle technique qui est de 6 000 FBu par trimestre, l'impôt forfaitaire qui est de 7 500 FBu par trimestre et les frais de stationnement à la mairie qui sont de 10 000 FBu par mois». Il invite ceux qui le peuvent à investir dans ces moyens de transport afin de créer de l'emploi et, partant, de mettre en place un fonds de garantie pour encourager les investisseurs.

Les taxis-voitures de plus en plus souvent équipés d'une innovation : le taximètre

Gédéon Nkeshimana, directeur commercial de « Safe taxi » : « Les Burundais ne se sont pas encore familiarisés avec les taximètres »

Elle s'appelle « Safe taxi », une entreprise créée depuis novembre 2016 et dont le souci est de faciliter le transport par taxi-voiture. L'une des innovations comme le signale Gédéon Nkeshimana, directeur commercial de cette entreprise, est l'usage d'un taximètre. C'est un appareil qui compte automatiquement les kilomètres parcourus et les tarifs y correspondants. Selon lui, « Safe taxi », dispose pour le moment de trois taximètres qui sont en phase de test depuis 2 mois. Au fur et à mesure que les passagers s'y habitueront, l'entreprise va importer d'autres appareils. Il précise que le taximètre compte 1 100 FBu par kilomètre et à moins d'un kilomètre, elle enregistre 2 000 FBu. M. Nkeshimana estime que les clients des taxis-voitures devraient être soulagés car l'appareil diminue les spéculations des transporteurs et du client. « En outre, l'entreprise sert de pont entre les usagers et les taximens de façon que toute personne désirant prendre un taxi étant dans un milieu inaccessible téléphone immédiatement à l'entreprise et cette dernière est tenue de lui envoyer le taxi se trouvant sur le parking le plus proche », notifie-t-il avant d'indiquer qu'il y a une soixantaine de taxi-voitures qui sont partenaires. M. Nkeshimana s'inquiète que les personnes ne se sont pas encore habituées à ce genre de service, surtout qu'au tarif ordinaire on ajoute parfois une somme de 500 ou 1 000 FBu afin de faire fonctionner l'entreprise. Mais il tranquillise ceux qui bénéficient de ce service, qu'ils sont souvent sécurisés ainsi que leurs biens. M. Nkeshimana note enfin qu'au niveau national, il n'existe pas d'association de taximens. Malgré cela, il fait savoir que d'après une étude qui a été faite par « Safe taxi », il y a plus de 500 taxi-voitures dans la capitale. Un taximan avec lequel on a échangé sur ce sujet informe qu'on peut faire 5 courses par jour, soit 2 500 usagers de taxis-voitures au total. En ce qui est des impôts et taxes, le taximan raconte qu'un taxi-voiture paie l'autorisation de transport 2 000 FBu par trimestre, les frais de stationnement à la Mairie 15 000 FBu, le contrôle technique 28 100 FBu par trimestre (au cas où le véhicule ne subit pas le pinçage de 15 000 FBu). Le taximan déplore le manque des clients ainsi que les frais de stationnement à la Mairie qu'il qualifie d'énormes.

Taxi-moto : un moyen auquel recourent les retardataires !

Une femme qui a gardé l'anonymat habite le quartier Carama à 8 km du centre-ville. Travaillant au sein d'un des ministères dont les bureaux sont situés au centre-ville de Bujumbura, elle authentifie que depuis l'interdiction des taxis-motos et taxis-vélos d'entrer en ville, elle est toujours en retard au service. « Je suis stressée car au boulot, il y a un registre dans lequel nous signons les présences. Après 7 heures 30, on trace une ligne et les retardataires signent en dessous. C'est au cas où le registre n'est pas transféré aux supérieurs pour que ceux qui ne signent pas soient considérés comme absents au travail. Par contre, avant la mesure si on constatait qu'on était en retard, la moto ou le vélo devenait un moyen intermédiaire car ils se faufilaient même dans les embouteillages. Aujourd'hui, nous devons attendre le bus ou un lift, moyens qui sont, à leur tour, plus rares surtout aux heures de pointe pour se rendre au travail », se désole-t-elle.

Nous n'avons pas encore pu rencontrer les responsables de l'association des taxis-motos pour les interviewer sur leurs points forts et leurs points faibles. Les motards sont estimés à 9 000 dans tout le pays dont 2 800 à Bujumbura et ses environs.

## **[LES PROFESSEURS] Grève à l'Université du Burundi : les enseignants encouragent le dialogue**

French.china.org.cn | le 09-04-2017

Université du Burundi L'Association des professeurs de l'Université du Burundi (APUB) et le Syndicat du personnel enseignant de l'Université du Burundi (SPEUB), encouragent le dialogue de tous les partenaires comme « voie de sortie concertée » de la nouvelle crise qui secoue l'université depuis deux semaines.

Le 24 mars dernier, un groupe d'étudiants, se revendiquant de l'UB, avait adressé une correspondance au chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza pour l'informer qu'il lançait un préavis de grève partant de cette date jusqu'au 5 avril courant dans un objectif de protester contre la mise en application du décret présidentiel du 1er février 2017 portant introduction du système de prêt-bourse d'études et de stages à l'enseignement supérieur.

Suite à cette initiative estudiantine interprétée par les autorités universitaires comme un « ultimatum » adressé au président Nkurunziza, 12 étudiants de l'UB, considérés comme des « meneurs » de ce mouvement de grève, sont actuellement détenus par la police dans le cadre d'une enquête liée à l'annonce de ce préavis de grève.

Dans un communiqué conjoint diffusé dimanche, l'APUB et la SPEUB, déplorent l'usage de la « force publique » pour résoudre une question d'ordre académique et sociale.

« Face à cette impasse, le corps des enseignants, encourage le dialogue de tous les partenaires, en l'occurrence la direction de l'Université, la représentation des enseignants et la représentation des étudiants, afin de trouver ensemble une voie de sortie concertée », insiste le communiqué.

Pour l'ABUP et la SPEUB, la situation dans laquelle se trouve l'UB est « préoccupante » d'autant plus que cette nouvelle crise survient au moment où la réforme BMD (Baccalauréat-Master-Doctorat) introduite depuis 2012 au sein de cette institution universitaire, était sur une bonne lancée pour réussir.

En effet, le 3 mars dernier, la ministre burundaise de l'Education, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MEEERS), Janvier Ndirahisha avait annoncé qu'avec l'année académique 2016-2017, l'UB franchira un pas de géant dans la mise en place de la réforme BMD, en ouvrant sa première école doctorale.

Pour sa part, le 25 mars dernier, le recteur de l'UB, Gaspard Banyankimbona, a adressé une mise en garde au groupe d'étudiants signataires d'un document de « préavis de grève » pour protester contre la récente décision gouvernementale portant introduction du système de prêt-bourse en lieu et place de la gratuité pratiquée jusque-là.

En revanche, pour le groupe initiateur du préavis de grève, le nouveau système instituant le « prêt-bourse » en lieu et place de la « gratuité » jusqu'ici pratiquée, renfermerait des « ingrédients discriminatoires » contre des étudiants issus des familles pauvres au Burundi.

Le 1er février 2017, le président Nkurunziza a signé un décret portant réorganisation de la gestion des bourses d'études et de stages dans l'enseignement supérieur burundais, avec comme innovation fondamentale la suppression du système de sa gratuité pratiquée durant plus de cinq décennies du Burundi post-indépendant.

La ministre Ndirahisha a souligné que le système de gratuité de la bourse d'études et de stages longtemps pratiquée dans l'enseignement supérieur burundais, est « aujourd'hui révolu et ne peut plus perdurer » particulièrement à l'UB, notamment eu égard à la croissance « exponentielle » des effectifs des étudiants, combinée aux dépenses budgétaires « colossales » qu'il occasionne.

Vieille de 53 ans pour avoir vu le jour en 1964 avec un effectif de 53 étudiants, l'UB a atteint aujourd'hui « son point culminant » avec un total de 11.428 étudiants inscrits.

Par ailleurs, a ajouté la ministre Ndirahisha, la suppression du système de « gratuité » pour l'octroi de la bourse d'études et de stages au Burundi, au-delà de son caractère « hautement budgétivore », s'explique aussi par un souci d'harmonisation burundaise avec les pratiques en vogue au sein de la plupart des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

En effet, a-t-elle explicité, avec l'introduction du prêt-bourse, le Burundi ne fait qu'emboîter le pas à quatre autres pays de la CAE (Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Kenya), qui ont opté depuis longtemps pour ce système au sein de leurs systèmes d'enseignements supérieurs respectifs.

## **[LES BANQUIERS] [LES DEPULPEURS] [LES ENTREPRENEURS] [LES CAFEICULTEURS] La BRB refinance la campagne café 2017-2018 à un taux de 3 %**

13 avril 2017 Bonith Bigirindavyi [http://burundi-eco.com/brb-refinance-campagne-cafe-2017/#.WnEFyxYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/brb-refinance-campagne-cafe-2017/#.WnEFyxYo_eQ)

Une fenêtre café a été ouverte à la Banque de la République du Burundi pour permettre aux banques commerciales de se refinancer à un taux de 3 %, et pouvoir à leur tour, financer aisément la campagne café au profit de tous les intervenants.

café

Sous le haut patronage Joseph Butore, Deuxième Vice-Président de la République, une réunion d'échange entre les producteurs, les dépulpeurs, BRB et le ministère de l'Agriculture et Elevage a été organisée mardi le 11 avril 2017. Au centre des discussions, le financement de la campagne café 2017-2018

M. Butore indique que ce financement est dans le souci de protéger les intérêts des différents opérateurs de la filière Café, à savoir les producteurs de la matière première, les usiniers, les exportateurs, les banques commerciales, et surtout l'Etat qui joue le rôle prépondérant de la production du café jusqu'à l'encaissement des recettes d'exportation en devises. A cet effet, la banque centrale a décidé d'ouvrir une fenêtre spéciale pour la filière café. Désormais le taux d'intérêt pour les dépulpeurs et l'union des coopératives COCOCA est passé de 18 % à 9%. Cette mesure vient alléger les difficultés que connaissent les caféiculteurs, surtout en ce qui concerne le retard des paiements. Et, aussi sur le prix, il y aura une légère amélioration.

Vue partielle des participants

En vue de garantir un bon déroulement de la campagne café 2017-2018, quelques nouvelles mesures viennent d'être prises, précise M. Butore. Il cite notamment la taxe communale sur le café cerise qui a été harmonisée et fixée à 11 Fbu par kg. Aussi les caféiculteurs ne seront plus payés cash et plusieurs fois, mais seront payés une seule fois avec un montant consistant. Autres mesures importantes, il faut noter les centres de collecte de café cerise qui ont été réglementés et le rapatriement des devises qui sera assuré dorénavant par la Banque de la République du Burundi.

Cependant, le Deuxième Vice-Président déplore le fait que certaines sociétés n'ont pas respecté l'échéance du mois d'août 2016 pour rembourser le crédit. Le gouvernement n'a pas d'autres choix, que de les exclure de la liste des opérateurs économiques œuvrant dans la filière café pour cette campagne 2017-2018.

M. Butore souligne que l'objectif est d'éviter le désordre à chaque maillon de l'intervention, mais plutôt de promouvoir la culture de la transparence et de l'honnêteté pour protéger l'intérêt de notre pays en général et celui de la population en particulier.

Taux d'intérêt

Le gouverneur de la Banque centrale, Jean Ciza a fait savoir que la BRB a décidé de refinancer la campagne café à un taux de 3%. Il fait remarquer que la marge que les banques commerciales doivent appliquer est de 6%. Pour lui, cette marge est largement suffisante et devrait couvrir les banques au niveau des risques et au niveau des profits qu'elles envisagent.

Il demande à ces dernières de tenir en compte de faire bénéficier les producteurs qui sont à la base de la filière café et de ne pas rehausser le taux d'intérêt dont devrait bénéficier les producteurs. A

tous les exportateurs, le gouverneur de la banque centrale demande de rapatrier les devises au niveau de la BRB.

Le prix du café cerise pour cette année devra atteindre 500 FBu le kilo. Cela permettra de protéger les caféiculteurs pour qu'à leur tour ils restent attachés à cette culture industrielle, notamment en leur assurant un prix au producteur motivant, et qui, non seulement les découragera d'acheminer leur café vers les pays voisins, mais surtout les encouragera à s'adonner encore plus à cette culture

**[LES EMPLOYERS] Le Syndicat des Travailleurs de l'École Fondamentale SYNATEF**  
Ndabaniwe Victor / @VictorNdabaniwe - 22 avr. 2017 Le Syndicat SYNATEF s'est joint a la population de KAYANZA dans les travaux de développement communautaire # burundi

---

**MAI 2017 :**

**[LES SOUDEURS] [LES AGRICULTEURS] Le métier de soudeur lui assure son autonomie financière.**

8 mai 2017 Bonith Bigirindavyi [http://burundi-eco.com/metier-de-soudeur-lui-assure-autonomie-financiere/#.WnEJkRYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/metier-de-soudeur-lui-assure-autonomie-financiere/#.WnEJkRYo_eQ)

Sylvie Nimbona fait la soudure depuis 20 ans en commune Kinyinya, Province Ruyigi. Elle est surtout reconnue pour la fabrication des outils agricoles. Elle se réjouit de l'étape franchie aujourd'hui.

Sylvie Nimbona, exhibant un rayonneur.

Femme de 42 ans, Sylvie Nimbona est mariée et mère de trois enfants. Alors qu'elle termine le cycle de tronc commun en 1997, elle se rend à Gitega (province située au centre du pays) pour visiter ses amis. Là-bas, il trouve un atelier de soudure et se sent inspirée. Elle se familiarise avec les ouvriers et demande un stage, une requête qui n'a pas tardé à être acceptée. Elle constate que cette activité est génératrice d'emplois et de revenus.

A son retour à la colline natale, elle mûrit l'idée d'y établir un atelier de soudure. La motivation à ce métier était que dans sa localité, il n'y avait pas d'ateliers de soudure suite au manque d'électricité et de techniciens. Elle voulût alors réduire la distance que parcourent les habitants de Kinyinya à la recherche d'objets métalliques en y installant un atelier de soudure.

Pour équiper son atelier, Mme Nimbona vend une parcelle que son père lui avait donnée. Elle prospère dans le métier, achète une moto et deux groupes électrogènes. Pour renforcer ses capacités, elle se fait enregistrer dans une ONG dénommée locale « Appui au Développement Intégral et Solidarité sur les Collines » (ADISCO) pour un accompagnement professionnel du point de vue technique et gestionnaire.

Des marchés générateurs d'emplois

Chez ADISCO, Mme Nimbona gagne un marché de fourniture des égraineuses de la part de l'Union pour la Coopération et le Développement (UCODE). Cet outil est utilisé pour détacher les grains de l'épi. Un agriculteur rencontré à la colline Vumwe, commune Kinyinya témoigne que cet outil est efficace puisqu'il permet d'égrainer 25 kg par heure alors qu'à la main, on égraine 2 kg seulement.

Le marché concerne des égraineuses à distribuer dans les communes Kinyinya, Gisuru (Province Ruyigi) et Cendajuru (Province Cankuzo). Mme Nimbona affirme qu'elle a six employés

permanents. Ils ne suffisent pas comme main-d'œuvre pour un marché d'une telle ampleur. Elle augmente son personnel chaque fois que de besoin pour respecter les délais de livraison, une opportunité d'emploi pour les autres travailleurs. Elle fait savoir qu'elle a aussi fourni 30 égraineuses à la province de Makamba sur commande du gouverneur.

Un autre marché concerne la fourniture des rayonneurs à l'UCODE. C'est une pièce d'un semoir mécanique traçant des rayons où viennent se déposer les semences. L'UCODE Ruyigi lance alors un appel d'offre pour la fourniture de 270 rayonneurs à distribuer dans les mêmes communes bénéficiaires des égraineuses. Là aussi, Mme Nimbona a été obligée de renforcer la main d'œuvre.

Un agriculteur manipulant une égraineuse

Sylvie Nimbona a aussi bénéficié d'un marché de fourniture de herse rotatives de la part de PAIOSA. C'est un instrument agricole formé d'un châssis muni de dents métalliques et servant aux façons superficielles appliquées au sol. Selon elle, cet outil est utilisé dans le sarclage des champs de riz avec un espacement de 25 cm. Elle enlève et enfuit les mauvaises herbes situés entre les lignes de plantation du riz. Mme Nimbona déplore que cet outil ne soit acheté que par des associations locales.

Avec les revenus générés par ce métier, Mme Nimbona s'est déjà acheté des propriétés foncières. Elle a un champ de 50 ha de palmiers à huile, 1 ha d'eucalyptus ainsi que d'autres parcelles pour usage agricole. Elle explique que tout cela lui a coûté plus de 50 millions de FBu. Elle précise qu'en plus de la fabrication des autres les outils agricoles, elle fabrique aussi des charpentes métalliques.

### **[LES TRANSPORTEURS, LES ENTREPRENEURS BARUNDI] L'ATRABU se réjouit de la nouvelle organisation dans l'approvisionnement du carburant**

Economie : publié Lundi, le 15/05/2017 par BIGIRIMANA Raphaël

<http://rtmb.bi/fr/art.php?idapi=1/2/154>

L'association des transporteurs du Burundi ATRABU remercie le gouvernement du Burundi pour une nouvelle organisation dans la distribution du carburant pour les véhicules de transport en commun et les camions.

Le président de l'ATRABU Bosco Minani indique que le gouvernement a mis à leur disposition 5 stations de services pour améliorer le service de transports en commun afin d'éviter les longues files sur les parkings des bus. Ces stations sont : service Interpetrol asiatique, Delta Kanyosha, Engen Kinama, pour le transport en commun et la station Delta Musaga et Top 7 pour les camions. La situation est ainsi au moment où il s'observe une pénurie de carburants depuis un certain temps.

Quant à la somme de 5000 Francs burundais que l'association ATRABU fait payer à chaque véhicule qui vient s'approvisionner à ces stations de services, l'argent que certains chauffeurs considèrent comme une corruption ; le président de l'ATRABU Bosco Minani indique que cet argent sert à confectionner les fiches et badges pour contrôler la distribution des carburants à ces transporteurs. Selon toujours bosco Minani, certains transporteurs vendent ces carburants frauduleusement d'où le contrôle pour éviter le désordre.

[LES EMPLOYERS ] IkirihoECO 2 mai 2017 #Burundi Le coût de la vie a augmenté mais les salaires n'ont pas été élevés par l'employeur. T. Gahungu, PR du Syndicat des Travailleurs

-----



**JUIN 2017 :**

**[LES INFIRMIERS] Les infirmiers de l'Hôpital Roi Khaled s'inscrivent en faux contre l'irrégularité des Docteurs**

Santé : publié Jeudi, le 29/06/2017 par BUZUGURI Goreth

Les infirmiers de l'Hôpital Roi Khaled de Kamenge en Mairie de Bujumbura ont manifesté jeudi 29/06/2017 leur mécontentement pendant 2 heures de temps. Ils s'inscrivent en faux contre l'irrégularité grandissantes des Docteurs de cet hôpital au service comme le souligne Alice NDUWIMANA, Présidente du syndicat CNTC à cet Hôpital.

Ce mécontentement a été motivé par la mort d'un nouveau né la nuit de ce mercredi 28/06/2017 car, le Docteur qui devait monter la garde s'est absenté.

Alice NDUWIMANA Présidente du syndicat CNTC souligne que ce problème ne date pas d'alors malgré les réunions avec la direction du CHU. Elle indique que le dialogue entre les représentants du syndicat et la direction du CHU n'aboutit pas et les problèmes persistent toujours.

Alice NDUWIMANA précise que cette fois -ci une mère enceinte qui venait accoucher n'a pas été prise en charge à temps car le médecin de garde s'est absenté. Le nouveau né n'a pas pu être sauvé par césarienne. C'est pourquoi nous nous sommes levés comme un seul homme pour fustiger de tels manquements dit Alice NDUWIMANA.

**[LES COMMERCANTS BARUNDI] Certains commerçants de BCM ferment leurs échoppes**

Economie : publié Mercredi, le 21/06/2017 par NDARIBAZE Jean Marie

Les commerçants du marché Bujumbura City Market (BCM) qui travaillent dans le secteur A et B ont fermé mardi 20 juin 2017, leurs stands.

La cause de cette fermeture est la mésentente entre ces commerçants et le patron du marché sur la gestion du corridor de ces stands.

Un des commerçants dit qu'ils ont trouvé leurs tables se trouvant dans les corridors dégagées. Pour lui, ils ne pouvaient pas ouvrir leurs échoppes sans où mettre leurs marchandises.

Le patron de ce marché Sion Nikobiri a organisé une réunion avec ces commerçants pour les informer de la hausse des loyers de ces échoppes passant de 75.000FBU à 150.000 FBU par stand. Sion Nikobiri dit qu'aucun de ces commerçants n'a le droit de mettre les marchandises dans ces corridors destinés au passage des clients et à l'abri de ces derniers.

Le commissaire de ce marché accuse les commerçants d'avoir érigé dans ces corridors des étagères servant de sous location.

Les commerçants du secteur A et B précisent néanmoins qu'ils avaient demandé à Sion Nikobiri de patienter pour cette hausse et qu'il avait accepté.

Face à cette situation, les commerçants ne s'entendent pas parce certains sont capable de payer d'autres ne le sont pas. Ils demandent toujours à Sion Nikobiri de la patience

La réunion s'est clôturée avec la mise en place d'un comité qui va rassembler les doléances de ces commerçants, lequel comité va rencontrer le patron du marché vendredi 23 juin 2017 pour voir comment le commerce puisse continuer normalement.

## **[LES CHAUFFEURS BARUNDI] Mairie: les propriétaires des véhicules demandent au Gouvernement de réduire les frais de stationnement**

Economie : publié Lundi, le 26/06/2017 par Kurubone Alfred

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/3/188>

Les propriétaires des véhicules ont demandé au gouvernement lundi 26 juin 2017, de réduire les frais de stationnement qu'ils considèrent exorbitant.

Ils réclament aussi au gouvernement d'assurer la sécurité de leurs véhicules.

Selon les travailleurs de la mairie chargés du paiement des frais de stationnement pour chaque véhicule, le centre de la mairie de Bujumbura est subdivisé en 4 zones ou codes pour faciliter ce travail.

L'un de ces travailleurs dit que le propriétaire du véhicule paie 300fr par heures selon les heures de stationnement. Si la personne veut payer en un coup, c'est 2000fr bu par jour. Si le véhicule y passe toute la journée, le propriétaire paie deux milles francs car il paie dans ce cas la totalité de son stationnement journalière, précise ce travailleur de la Mairie.

Dans le cas où le chauffeur d'un véhicule se déplace pour une autre zone, il paie encore selon la période de son stationnement à cette nouvelle place. Les travailleurs de la mairie ne sont chargés que d'assurer la récolte de ces frais.

## **[LES AGRICULTEURS, LES BRASSEURS, LES ENTREPRENEURS BARUNDI] La BRARUDI va bientôt lancer une nouvelle marque**

Economie : publié Mercredi, le 28/06/2017 par BUZUGURI Goreth

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/3/200>

Le chargé de la marque Primus dans la Direction Marketing, André RUVARI fait savoir que cette bière aura un prix abordable de 1000 frbu par bouteille.

D'après toujours André RUVARI, cette nouvelle bière du nom de "Primus -Citron" est composée par différents ingrédients à savoir de l'eau, du malt, des céréales , du sucre, du houblon et des arômes naturelles de citron.

Le chargé de la Direction Marketing, André RUVARI précise que "Primus -Citron" n'est pas un nouveau produit mais plutôt l'extension de Primus qui existait déjà depuis longtemps.

Selon RUVARI, cette nouvelle extension vient répondre au besoin et motivation du consommateur, il indique qu'ils ont fait des observations au niveau de son service, lesquelles ont abouti à l'idée de lancer un produit déjà mixé pour répondre à ce besoin. Et de préciser que le produit sera disponible dans tout le pays à un prix abordable pour la population burundaise.

Ce produit sera disponible dans le format appelé communément "Akabaju" et celui ou celle qui voudra s'approvisionner en "Primus-Citron" pourra utiliser le même emballage a-souligné André RUVARI.

-----

**JUILLET 2017**

**[ARTISTE-SERIGRAPHE] [LES ENTREPRENEURS] Les jeunes appelés à exploiter leurs talents**

19 juillet 2017 Mathias Ntibarikure [http://burundi-eco.com/jeunes-appelles-a-exploiter-leurs-talents/#.WnEL8xYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/jeunes-appelles-a-exploiter-leurs-talents/#.WnEL8xYo_eQ)

Au moment où certains lauréats des écoles secondaires et des universités cherchent l'emploi à la fonction publique ou dans les entreprises publiques ou privées, M. Michel Bangushi, artiste et vice-chef de colline Kavumu de la commune Kanyoshe a trouvé la solution qui consiste à exploiter ses talents.

Michel Bangushi en train d'écrire sur les banderoles

« Mon métier d'artiste-sérigraphe m'a aidé à réaliser beaucoup de projets. J'ai construit des maisons. Je me suis marié avec de l'argent tiré de ce métier. J'ai acheté des parcelles et mes enfants trouvent facilement de quoi mettre sous la dent », précise Michel Bangushi, vice-chef de colline Kavumu. Ce lauréat de l'Ecole Technique Secondaire d'Art fait référence à l'adage français qui dit que « le travail ennoblit l'homme ». Il indique qu'après l'école, il a été sérieusement frappé par le chômage. N'ayant pas de capital pour démarrer le commerce qui constituait son ambition, il a dû se tourner vers ses acquis. Il indique qu'en 1999 il a eu connaissance d'un artiste-sérigraphe qui l'a incité à faire ce métier. « Il m'a engagé et il a constaté que je réalisais un travail parfait. Depuis lors, je suis devenu artiste-sérigraphe », confie M. Bangushi.

« J'ai réalisé des progrès remarquables »

« C'est en l'an 2000 que j'ai commencé ce métier. Depuis cette année, j'ai réalisé des progrès remarquables. Moi et ma famille nous habitons notre propre maison. Nous ne payons pas de frais de loyer. De plus, je parviens à nourrir mes enfants sans difficultés. Je me suis même acheté des parcelles. Pour moi, l'avenir est certain ». Il conseille aux lauréats des différentes écoles d'utiliser les connaissances acquises pour réaliser leurs rêves. Il fait remarquer que le gouvernement à lui seul ne peut pas embaucher tous les diplômés. Sur ce, il invite les jeunes à s'atteler aux travaux de développement car, explique-t-il, les politiciens profitent du chômage des jeunes pour les manipuler et les entraîner dans des comportements non recommandables. Pour lui, il faut que les gens développent leurs talents et les utilisent pour leur propre développement et celui du pays.

Promouvoir l'esprit entrepreneurial

« J'ai formé beaucoup de jeunes dans ce métier. Il y en a qui sont en Afrique du Sud et qui vivent de ce métier. Ils me téléphonent souvent pour me remercier de ce que je leur ai appris », se réjouit M. Bangushi. Il indique que dans les différents ateliers de sérigraphie de Bujumbura, se trouvent des gens qu'il a formés.

Il demande au gouvernement de le soutenir en lui octroyant du matériel adapté et une place digne car, travailler dans sa maison d'habitation ne lui convient pas comme il l'indique.

Signalons qu'à côté de la sérigraphie, M. Bangushi est aussi couturier. Il confectionne des casquettes, des pantalons et des chemises.

**[LES BANQUIERS ] Quand Ecobank migre vers la digitalisation**

5 juillet 2017 Mathias Ntibarikure [http://burundi-eco.com/ecobank-migre-vers-digitalisation/#.WnD5shYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/ecobank-migre-vers-digitalisation/#.WnD5shYo_eQ)

Suite à la digitalisation de la Banque Panafricaine (Ecobank), 50 employés de cette institution bancaire vont être licenciés au 3ème trimestre de cette année. Cela a été dit par Victor Noumoué, ADG d'Ecobank dans une conférence de presse

Victor Noumoué, Administrateur Directeur Général de l'Ecobank Burundi : «Si nous voulons recruter plus de 100 millions de clients d'ici 2020, ces gens ne pourront pas être gérés dans une agence. C'est pourquoi nous devons chercher d'autres canaux»

«Si nous voulons avoir plus de 100 millions de clients d'ici 2020, ces gens ne pourront pas être gérés dans une agence. C'est pourquoi nous devons chercher d'autres canaux .D'où la raison d'être de ce changement de stratégie qui a amené Ecobank à introduire la digitalisation dans le système bancaire », déclare M. Noumoué. Il précise que cette stratégie a été adoptée après avoir constaté qu'actuellement le modèle de gestion de la clientèle par les agences a démontré ses limites. Réagissant aux rumeurs faisant état de la faillite de cette banque qui expliquerait le changement de stratégie accompagné d'une réduction du personnel, M.Noumoué dément. « C'est complètement erroné. Si nous regardons sous d'autres cieux, que ce soit en Occident ou ailleurs, ce modèle s'applique déjà ». Il rassure qu'en analysant le milieu naturel, le groupe Ecobank fait partie des banques les plus résilientes sur le marché. Il fait savoir que l'Afrique est notre milieu naturel que nous devons développer. Pour lui, personne d'autre ne viendra la développer. C'est pour cette raison que si Ecobank parvient à amener deux millions de Burundais dans son système bancaire, elle contribue au développement du pays et partant à la réduction de la pauvreté, explique-t-il

Fonctionnement de la stratégie de digitalisation.

M.Noumoué explique que la stratégie de digitalisation concerne en premier lieu la migration des clients. Il ajoute que même au cours de la route, le client peut faire ses opérations pendant 24 heures, martèle-t-il. Le 2<sup>ème</sup> volet concerne la possibilité de faire les achats. Nous savons que tous les Burundais ne vont pas migrer vers la digitalisation et que la banque aura besoin elle aussi de l'argent liquide (Cash). A travers tout le pays, nous sommes dans un processus de recrutement des agents, à l'instar des agences de télécommunications, les personnes avec qui les clients peuvent effectuer des opérations de retraits ou de versements .Ils informe que ces derniers disséminés dans tout le Pays. Cela permettra de rapprocher la banque du consommateur et l'empêchera de parcourir des km et des km pour faire les opérations bancaires.

Plus ou moins 50 employés seront victimes de la digitalisation

Si on se réfère à Ecobank, on dirait que nous sommes en train de procéder à la réduction de l'emploi,mais si on se situe au point de vue national, la digitalisation est une bonne nouvelle pour le pays parce que des centaines d'agents

seront recrutés .Sur ce, un millier d'emplois seront créés à travers cette opération. M. Noumoué fait savoir que plus ou moins 50 employés d'Ecobank seront victimes de la digitalisation, mais il les tranquillise. « Ceux qui seront

touchés pourront continuer à faire le même service, mais la seule différence est qu'au lieu d'avoir une rémunération fixe, ils auront une rémunération variable en fonction des performances réalisées. Ecobank affirme avoir pris toutes les dispositions pour que ceux qui seront licenciés puissent être indemnisés en fonction de ce que prévoit la loi burundaise en la matière. En plus de ce que prévoit la loi, nous serons heureux de les voir continuer à travailler avec la banque mais non en tant que salariés, mais en tant qu'agents. M.Noumoué promet même de les faciliter dans leur installation pour qu'ils puissent continuer à travailler avec la banque et ainsi gagner leur vie.

La conjoncture économique conditionne le changement de stratégies

« Nous sommes tous dans le même environnement. Toutes les entreprises et toutes les banques vivent la crise, mais comme je l'ai dit tantôt, le groupe Ecobank a jusqu'ici été l'un des acteurs les plus résilients du marché burundais.

Ce n'est nullement donc la crise qui a dicté notre démarche », fait remarquer M.Noumoué .Il explique que ce qui se fait ici est en train d'être fait dans 33 pays africains, y compris les pays limitrophes.Ce qui, pour lui justifie que ce n'est pas la crise qui conditionne cela. « Certainement que c'est une décision difficile en ce moment, mais si nous regardons dans l'avenir, l'impact positif sera beaucoup plus important par rapport aux contraintes auxquelles nous voulons faire face en ce moment », dit-il.Notons que sur un personnel de 170 employés que compte l'Ecobank Burundi, plus ou moins 50 seront victimes de la digitalisation

---

**[LES EVENEMENTIELS] Annie Bernice Nikuze est désormais Miss Burundi 2017**

Culture : publié Dimanche, le 23/07/2017 par NKURUNZIZA Dieudonné

La jeune fille Annie Bernice Nikuze a été élue samedi 22 juillet 2017 Miss Burundi 2017.

Annie Bernice Nikuze avait représenté la province Ruyigi. Elle est âgée de 21 ans et étudiante en deuxième année à l'Université Lumière de Bujumbura. Elle se dit très satisfaite du titre décroché car ses efforts n'ont pas été vains.

Elle compte valoriser les talents des jeunes burundais afin de lutter contre le chômage. Selon elle, c'est grâce aux talents des artistes et autres que l'image du pays est valorisé.

Ses dauphines sont: Miss Arlette de Karuzi élue 1ère dauphine tandis que Miss Monia de Cankuzo est la 2ème dauphine.

---

**[LES CAFEÏCULTEURS BARUNDI] Le Président de la CNAC invite les sociétés à payer les caféiculteurs dans les plus brefs délais**

Economie : publié Mardi, le 25/07/2017 par BUZUGURI Goreth

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/119>

Joseph NTIRABAMPA demande aux sociétés qui n'ont pas encore payé les caféiculteurs de le faire vite car cela handicape les activités de production du café comme l'achat des intrants.

Le Président de la CNAC-Murima w'Isangi, Joseph NTIRABAMPA sensibilise aussi les producteurs du café à répondre à la campagne de taille et paillage du café qui va bientôt commencer. Il indique que l'évaluation de cette campagne leur a montré que beaucoup de sociétés ont déjà payé les caféiculteurs pour la 1ère tranche et qu'elles ont respecté les décisions du gouvernement, cependant certaines sociétés n'ont pas encore payé les caféiculteurs pour la 1ère tranche.

Ce retard de paiement cause des problèmes aux caféiculteurs qui se lamentent parce qu'ils n'ont pas encore payé les engrais pour les cultures vivrières et le café, a précisé Joseph NTIRABAMPA. Et de souligner que c'est un grand problème pour les agriculteurs. Joseph NTIRABAMPA précise que le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture vient de prolonger la durée de payer ces engrais mais pour le café, il indique qu'on continue de recevoir cet argent.

Il demande au plate-forme de tout faire pour vérifier les prix du café et voir les commerçants qui payent moins chers les caféiculteurs.

---

**AOUT 2017**

**[LES ENSEIGNANTS ] RTNB, 9 août 2017**

Naissance d'un nouveau Syndicat des enseignants au #Burundi le SEPEDUC / Le SEPEDUC exhorte l'équité dans le processus d'ajustement salarial

Société : publié Jeudi, le 10/08/2017 par NININHAZWE Gaudiose <http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/4/230>

Le syndicat des enseignants professionnels de l'éducation (SEPEDUC) salue les efforts du gouvernement dans son processus d'ajustement salarial mais demande que ce processus se réalise avec équité pour tous les fonctionnaires. cela a été dit lors de l'ouverture solennelle des activités dudit syndicat qui ont débuté mercredi 9 août 2017 à Bujumbura.

Dans son mot d'ouverture, Gérard Niyongabo a indiqué que le SEPEDUC s'inscrit dans la logique de la défense des droits et intérêts des membres en luttant pour la promotion du travail décent. Il a indiqué que son action intervient au moment du processus d'ajustement salarial, phase de l'harmonisation des salaires des fonctionnaires. Il a fait savoir que ce processus a été initié grâce aux revendications des syndicats avec un objectif de réduire les disparités et assurer l'équité entre tous les fonctionnaires.

Il a indiqué que les disparités se font sentir à partir des équivalences des diplômes accordés par différentes institutions universitaires et par différents systèmes d'enseignement.

Gérard Niyongabo a dit que le SEPEDUC demande la révision de la loi portant équivalence des diplômes et rétablir les détenteurs des diplômes de 3 ans universitaires dans la catégorie de direction. Il demande de reconsidérer l'ordonnance ministérielle portant équivalence de 5 ans universitaires au master professionnel.

Comme on l'a fait pour la catégorie de collaboration, le SEPEDUC demande de différencier les grades de la catégorie de direction conformément à l'article 42 du statut général des fonctionnaires. Il demande enfin l'incorporation de l'ajustement salarial au traitement d'activité.

Gérard Niyongabo appelle ainsi toutes les parties prenantes de s'asseoir ensemble pour élucider toutes formes d'injustice qui ont caractérisé ce processus afin d'aboutir à la plénitude de l'harmonisation salariale. Les formes d'injustice se trouvent dans les textes légaux, réglementaires, généraux et sectoriels.

**[LES EMPLOYES BURUNDI] L'Ecobank/Burundi donne les raisons de licenciement de ses 70 employés**

Economie : publié Vendredi, le 18/08/2017 par BIGIRIMANA Raphaël  
<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/5/23>

La banque commerciale Ecobank a organisé vendredi 17 août 2017 un point de presse aux hommes des médias. L'Ecobank voudrait informer le public sur les cas de 70 employés licenciés pour des raisons économiques de cette banque.

L'Administrateur Directeur Général (ADG) de l'Ecobank Victor NOUMOUE indique que le code de travail prévoit que les raisons économiques peuvent être de deux ordres : les performances de l'entreprise et la réorganisation du travail.

Pour l'Ecobank, le licenciement de ses employés est comme une conséquence de l'opération de restructuration du système d'activité d'Ecobank laquelle restructuration a consisté dans l'adoption de la digitalisation des services pour renforcer l'inclusion financière.

L'ADG de l'Ecobank fait savoir que cette restructuration a permis la réduction des opérations de la banque. Cela a entraîné la réduction d'un certain nombre d'agences. C'est ainsi que l'Ecobank a dû se séparer de certains de ses employés a martelé l'ADG de l'Ecobank.

L'ADG de l'Ecobank a aussi indiqué que les critères de sélections ont été arrêtés en commun accord avec le personnel et cela dans le respect du code de travail (âge, niveau académique, charges familiales, ancienneté et performance).

L'ADG de l'Ecobank a aussi précisé que la banque a offert quelques avantages non prévu par la loi burundaise aux personnels licenciés, entre autre 12 mois d'indemnité, remboursement de crédit à un taux bonifié de 4% contre 18% pour le taux clientelisé, douze mois de sursis avant le début du paiement des crédits, possibilité aux personnels licenciés de se reconvertir en agent bancaires agréés avec un cabinet ad hoc pour les y aider.

Comme l'Ecobank propose des indemnités additives à ce qui est prévu par la loi, la banque a exigé à son tour la signature d'une décharge, un protocole d'engagements. Ce que le personnel licencié n'a pas fait, a indiqué l'ADG de l'Ecobank.

Les journalistes ont voulu savoir si ce n'est pas la faillite de l'Ecobank qui est le mobile de ce licenciement ou bien de dénoncer le nœud du problème de ce licenciement. L'ADG a fait savoir que l'Ecobank occupe la 3<sup>e</sup> place au Burundi après la BANCOBU et la BCB. Il continue en disant que pour couvrir toutes les communes du pays l'Ecobank a opté la politique de digitalisation en utilisant les Smartphones ou les ordinateurs pour que les clients puissent effectuer des opérations bancaires sans se déplacer.

---

**SEPTEMBRE 2017**

### **[LES JOURNALISTES] [LES ENTREPRENEURS] [LES ARTISANTS] Entreprendre tout en respectant l'environnement**

26 septembre 2017 Bella-Sonia Ndamiye [http://burundi-eco.com/entreprendre-respectant-lenvironnement/#.WnEKpBYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/entreprendre-respectant-lenvironnement/#.WnEKpBYo_eQ)

Journaliste animatrice à la Radio Maria, militante écologiste munie d'un baccalauréat en marketing, Allégria Nduwimana vise à changer les mentalités en remplaçant les sachets en plastique non biodégradables qui polluent l'environnement par des emballages papiers plus écologiques qu'elle produit dans sa propre entreprise

Allégria Nduwimana : « Visez toujours haut et un jour vous aurez une récompense »

Fondatrice d'une entreprise dénommée DB Trade, Allégria Nduwimana fournit des emballages papiers à des particuliers sur commande. Elle indique qu'elle fait des personnalisations et ajoute des motifs. « C'est ma façon de montrer qu'on peut faire de belles choses tout en respectant l'environnement », fait-elle remarquer.

Elle a commencé timidement avec un capital de 6000 FBu et quelques clients qui commandaient deux à cinq emballages. Ce n'était pas facile pour elle et surtout qu'elle devait livrer le produit à domicile. Un bout de temps après avoir réuni une somme de 400 USD, elle s'est rendue à Kampala pour se procurer la matière première et aussi mieux se renseigner et améliorer le processus de fabrication des emballages papiers.

Mme Nduwimana nous fait aussi savoir qu'elle voyait à quel point les sachets en plastique constituaient une menace pour l'environnement et la santé et que c'est de là qu'elle a constaté qu'il fallait mettre sur pied une solution d'implanter quelque chose qui remplace les sachets en plastique.



Elle indique que sa vie s'est métamorphosée le jour où elle a reçu la première commande pour l'emballage des pizzas. « Je n'en avais jamais fabriqué avant, mais je savais que je pouvais y arriver », informe-t-elle avant d'ajouter qu'avec quelques connaissances en dessin scientifique, elle pourrait faire des schémas pour un carton à pizza et en faire un gabarit.

Son emploi du temps

Patron d'une équipe de sept personnes dont deux travaillent à temps plein et cinq autres en renfort quand il y a une grande commande, elle nous fait savoir qu'elle doit respecter toujours les délais de livraison de sa marchandise afin de satisfaire sa clientèle et bien sûr de donner une bonne image de son entreprise. Elle ajoute : « Par exemple, quand je reçois une commande de 500 emballages, je me donne un délai de trois jours pour les livrer. Dans ce cas, on travaille depuis 7 h 30 jusqu'à 18 h 30 et des fois je peux prolonger jusqu'à 21 h ». Et d'ajouter : « Je me réveille à 5 h du matin pour faire des gabarits jusqu'à 6 h, car c'est moi qui fait le design. Et, après, on enchaîne jusqu'à la livraison du matériel ».

Femme multitâches

Proactive, Mme Nduwimana est aussi membre d'une association qui œuvre pour le lancement des jeunes entrepreneurs « Pépinière de jeunes professionnels » dont elle est vice-présidente. « Cette dernière regroupe les jeunes qui ont terminé leurs études universitaires, mais qui n'ont pas encore du travail », souligne-t-elle. Elle fait savoir que cette association est là d'abord pour renforcer les capacités, ensuite pour échanger afin d'avoir au moins quelques notions dans plusieurs domaines. « Ma fonction au sein de cette association consiste à élaborer des projets », indique-t-elle avant d'ajouter qu'actuellement, elle est entrain de préparer un projet de partenariat avec Miss Burundi. Il s'agira de les accompagner dans leurs projets d'entrepreneuriat chez les jeunes lycéens ».

Les difficultés rencontrées

Allégria Nduwimana regrette qu'il n'y ait pas encore d'industrie de papeterie au Burundi car ça lui serait facile de trouver la matière première. Elle indique qu'il y a des personnes qui ont la volonté d'acheter ses emballages écologiques, mais qui trouvent qu'ils coûtent cher». Elle fait aussi savoir qu'elle est obligée de se rendre à Kampala pour se procurer la matière première, et qu'elle est obligée de payer les frais de dédouanement et les taxes ainsi que les salaires des employés. « Donc le prix doit être un peu élevé, mais sans toutefois dépasser les limites car je fais ce métier avant tout dans le cadre de la protection de l'environnement et surtout de changer les mentalités des gens qui doivent s'habituer à utiliser des emballages écologiques », affirme-t-elle. Elle fait savoir aussi que l'impression coûte cher et, pour le moment, elle propose aux clients des autocollants ».

Mme Nduwimana signale qu'il a fallu un jour pour qu'elle prenne le risque d'entreprendre, de commencer sans beaucoup de moyens pour monter un atelier ou établir des points de vente pour permettre aux clients de la retrouver facilement, sans machines pour produire en série les emballages écologiques, mais cela ne l'a pas empêché de garder le cap.

Elle nous a confié qu'elle aimerait que dans l'avenir elle puisse fournir des emballages écologiques sur tout le territoire du Burundi et aussi créer de l'emploi pour les jeunes et un cadre de formation afin d'inciter les jeunes à entreprendre, de les aider à oser exploiter leurs talents afin de changer les mentalités et de contribuer au développement durable de notre pays.

Elle lance un appel aux jeunes qui veulent entreprendre de persévérer même s'ils ne s'estiment pas à la hauteur. « Viser toujours haut et un jour vous aurez une récompense », conclut-elle.

**[LES CAFEICULTEURS] [LES COMMERCANTS] [LES ENTREPRENEURS] Les caféiculteurs paient un lourd tribut**

19 septembre 2017 Bonith Bigirindavy [http://burundi-eco.com/cafeiculteurs-paient-lourd-tribut/#.WnEE0xYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/cafeiculteurs-paient-lourd-tribut/#.WnEE0xYo_eQ)

La mise en place d'une loi régissant les coopératives constitue l'une des réussites de la plaidoirie menée par la CNAC au profit des caféiculteurs. Toutefois, les questions parmi lesquelles la commercialisation du café et le paiement des redevances restent une préoccupation pour ces derniers.

Anthère Simbaruhije, un caféiculteur de Mparamirundi : « le prix de vente de 500 FBu par Kg de cerise n'encourage pas les caféiculteurs ».

La loi no1/12 régissant les sociétés coopératives au Burundi a été signée le 28 juin 2017 par le Président de la République. Joseph Ntirabampa, président de CNAC-Murima w'Isangi explique que cette loi revêt une importance capitale pour les petites coopératives des producteurs. S'agissant du paiement des redevances, M.Ntirabampa fait savoir que dans une étude commanditée par la CNAC, le constat a été que cette organisation contribue à hauteur d'à peu près 85% aux revenus des caféiculteurs. Et ce montant, ajoute-il, est utilisé dans l'augmentation de la productivité et le fonctionnement des entités comme l'Autorité de Régulation de la Filière Café (ARFIC), Inter café et la CNAC.

Confusion dans le paiement des redevances

Alors que L'ARFIC la nomme taxe, la CNAC l'appelle redevance. Cette confédération ne comprend pas pourquoi les dépulpeurs contribuent pour 14 % alors que les caféiculteurs paient 84%. Pour ces derniers, cela ne peut pas être considéré comme une taxe, mais comme une contribution aux activités de recherche et aux salaires des employés pour le fonctionnement des différentes entités connexes. Il ajoute qu'il y a un projet financé par la Banque Mondiale (BM) pour appuyer dans la production du secteur café. Néanmoins, M.Ntirabampa déplore le fait que le caféiculteur apporte 60% et la BM 40% et cela pour acheter les engrais. « A côté de cela, les caféiculteurs donnent aussi une contribution d'un million de dollars par an au projet. Il n'y a pas eu de changement. Ce sont des caféiculteurs qui paient doublement », a-t-il souligné. Il se demande pourquoi les autres intervenants dans la filière café comme les départeurs, les torrificateurs et les exportateurs ne contribuent pas du tout dans la filière par le paiement des redevances.

Joseph Ntirabampa, président de CNAC-Murima w'Isangi : « Ce sont les caféiculteurs qui paient doublement ».

Problèmes dans la commercialisation du café

Le président de la CNAC dit être insatisfait du prix de 500 FBu par kg de café cerise. Selon lui, cela décourage les caféiculteurs. Dans les pays limitrophes, le prix du café est équivalent à 1000 FBu le kg. « Quand on considère la force que les agriculteurs utilisent pour produire 1 kg de café, on reste loin derrière par rapport à ces pays », rassure-t-il. Un autre problème réside dans la fixation du prix du café washed. A ce sujet, M.Ntirabampa évoque la situation problématique de cette année où les caféiculteurs ont vendu le café washed à un prix estimatif avant l'annonce du prix réel. Cette situation inquiète aussi Anthère Simbaruhije, un caféiculteur zone Mparamirundi de la commune Busiga en province de Ngozi. Selon lui, le prix de vente de 500 FBu par Kg de cerise n'encourage pas les caféiculteurs en tenant compte de la dépréciation monétaire progressive. Il demande la revalorisation du prix du café. Sinon, explique-t-il, les agriculteurs ne vont pas beaucoup s'y investir. Il a fait savoir qu'il a produit 60 tonnes cette année.

## **[LES APICULTEURS] [LES ENTREPRENEURS] L'apiculture est encore à l'état embryonnaire au Burundi**

26 septembre 2017 Jean Marie Vianney Niyongabo

Alors que les abeilles ont une importance capitale à travers leurs dérivés (miel, cire, propolis, gelée royale) dans la prévention et le traitement de nombreuses maladies, la pratique de l'apiculture est encore à l'état embryonnaire au Burundi. Fabrice Ndiokubwayo, apiculteur rencontré à la foire nationale agricole invite les apiculteurs burundais à passer de l'apiculture traditionnelle à l'apiculture moderne pour augmenter sa rentabilité.

Fabrice Ndiokubwayo, éleveur des abeilles rencontré à la foire nationale agricole : « Je demande au gouvernement du Burundi de soutenir les apiculteurs afin qu'ils pratiquent l'apiculture moderne en vue d'augmenter le rendement, car pas d'apiculture moderne, pas de miel ».

« Aujourd'hui je récolte plus de 40 kg de miel par ruche moderne et par an », indique Fabrice Ndiokubwayo, éleveur des abeilles rencontré à la foire nationale agricole. Il fait savoir

qu'auparavant il ne dépassait pas 5 ou 8 kg. Selon lui, ce métier lui permet de prendre en charge sa famille. Il demande au gouvernement du Burundi de soutenir les apiculteurs pour qu'ils pratiquent l'apiculture moderne en vue d'augmenter le rendement, car pas d'apiculture moderne, pas de miel. Selon toujours lui, devenir apiculteur c'est d'abord saisir comment fonctionne l'élevage des abeilles. Il ajoute que la réussite de l'élevage des abeilles dépend de la familiarisation de l'apiculteur avec un certain nombre de techniques notamment l'élevage de la reine des abeilles, la production des essaims ...

Au Burundi, Ndiwokubwayo affirme que l'élevage des abeilles est encore à l'état embryonnaire alors que leurs dérivés (miel, cire, propolis, gelée royale) sont réputés pour leurs propriétés préventives et curatives de nombreuses maladies. C'est une richesse inexploitée, s'inquiète-t-il. Pour la population rurale, le produit des ruches est un supplément alimentaire non périssable. Par contre, auparavant, certains considéraient ce métier comme de la sorcellerie. Ce qui n'est pas le cas, éclaire-t-il. Pour cela, il note que la promotion de l'élevage de ces insectes est une nécessité au Burundi.

Les techniques de récolte du miel varient

Au Burundi, la plupart des apiculteurs, lors de la récolte du miel, détruisent la colonie par le feu. Ce qui rend les abeilles allergiques, précise Nahayo. Il fait remarquer que cette pratique violente est très destructrice pour les colonies d'abeilles. Selon lui, les apiculteurs burundais ont besoin de matériel moderne et d'une formation sur l'activité apicole pour augmenter leur rendement, car le miel du Burundi présente des qualités organoleptiques et gustatives exceptionnelles reconnues. Les techniques de récolte varient selon la taille de la ruche. A titre d'exemple, Nahayo indique qu'on peut utiliser un souffleur à moteur thermique pour chasser les abeilles de la ruche... De plus, il souligne que le miel récolté passe par plusieurs étapes : les alvéoles sont désoperculées, il est extrait des cadres grâce à un extracteur, le miel est filtré pour le débarrasser de toutes ses impuretés. Le maturateur va ensuite débarrasser le miel des dernières particules de cire et d'air emmagasinés lors du processus. Le miel destiné à la consommation humaine est enfin cristallisé.

L'organisation des abeilles dans la ruche

Les abeilles s'organisent en colonie pour effectuer plusieurs tâches dans la ruche. L'apiculteur doit veiller à leur sécurité et optimiser son cheptel en faisant de l'élevage. Dans la ruche, on retrouve une colonie d'abeilles qui se subdivisent en trois castes distinctes selon leurs morphologies et leurs rôles. C'est entre autres la reine (seule et unique reine pour chaque ruche), les mâles utilisés pour la reproduction (appelés encore faux bourdons) et les ouvrières (les femelles qui construisent l'habitat et produisent le miel). Et Nahayo d'expliquer que la reine des abeilles mange la gelée royale produite par les larves (jeunes abeilles). Ces dernières mangent le pollen.

Cette organisation est indispensable pour la survie de la colonie, mais aussi pour la production. Il faut donc savoir élever une reine des abeilles que ce soit pour créer une nouvelle ruche ou pour remplacer une reine arrivée enfin de cycle (remérage).

Elles contribuent à l'augmentation de la production agricole

Les abeilles ont une autre mission importante : la pollinisation qui permet aux plantes de se reproduire. Cela passe par la fécondation. Les arbres et les plantes fleurissent généralement pendant la saison des pluies. Les fleurs contiennent les cellules femelles (pistil et ovules) ainsi que les cellules mâles (les étamines contenant le pollen). En se promenant de fleur en fleur, les abeilles se frottent aux étamines et récoltent le pollen. Sans le vouloir, elles vont le transporter vers d'autres fleurs et déposer le pollen sur la cellule femelle, le pistil. C'est ce qu'on appelle la pollinisation. Une fois les stigmates recouverts de pollen, le processus de la fécondation commence. Des pépins vont être fabriqués au sein de la fleur fécondée. La rencontre des cellules mâles et des cellules femelles va donner naissance à un fruit.

Notons enfin qu'une abeille vit en moyenne une quarantaine de jours ou deux mois. Il n'en est pas de même pour la reine car sa longévité se limite à 5 ans selon ses qualités.

**[LES AGRICULTEURS] [LES ELEVEURS] [LES COMMERCANTS] [LES ENTREPRENEURS] [LES CAFEICULTEURS]** FOPABU : Passer de l'agriculture de subsistance à celle de commercialisation

27 septembre 2017 Jean Marie Vianney Niyongabo [http://burundi-eco.com/fopabu-passer-de-lagriculture-de-subsistance-a-celle-de-commercialisation/#.WnEDRhYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/fopabu-passer-de-lagriculture-de-subsistance-a-celle-de-commercialisation/#.WnEDRhYo_eQ)

Le manque de fonds de garantie agricole, le rétrécissement des terres arables, le non accès aux crédits à taux faible, le changement climatique, le manque d'information sur les marchés d'écoulement sont autant de défis auxquels les agriculteurs sont confrontés. Cela a été indiqué par Richard Havyarimana, secrétaire exécutif du Forum des Organisations des Producteurs Agricoles du Burundi (FOPABU) lors du Forum National Paysan et de la Foire Nationale Agricole, édition 2017 tenus au jardin public de Bujumbura.

Déo Guide Rurema ( 2ème, de droite à gauche), ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : « Le gouvernement du Burundi est à l'oeuvre pour promouvoir ce secteur qui fait vivre plus de 90% de la population burundaise ».

200 représentants des membres des associations des agriculteurs et des éleveurs, le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 10 membres des organisations des producteurs agricoles et les membres du plaidoyer des producteurs agricoles se sont rencontrés du 14 au 16 septembre 2017 dans un Forum National Paysan et une Foire Nationale Agricole.

Dans quel objectif ?

Selon Havyarimana, l'objectif était de rassembler les agriculteurs et les éleveurs au niveau national pour échanger et partager les différentes expériences dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, de la gestion des récoltes et de leur exposition pour faciliter leur écoulement sur le marché sans oublier de lutter contre la pauvreté. C'était aussi une opportunité de s'asseoir ensemble avec les décideurs dans ce domaine et de se rendre compte comment les agriculteurs et les éleveurs se donnent corps et âmes pour augmenter la productivité. Havyarimana fait savoir que c'est dans ce sens qu'ils seront appuyés et pourront augmenter la production. Le pays en profitera, martèle-t-il. Pour y arriver, Havyarimana informe qu'ils se regroupent en associations et en coopératives.

Certains défis rencontrés par les agriculteurs

Selon toujours Havyarimana, les agriculteurs sont confrontés à pas mal de défis qui les empêchent de produire beaucoup et de vivre de leur métier .Et Havyarimana de citer le rétrécissement des terres arables, le manque de fonds de garantie agricole, le non accès aux crédits à un taux abordable, le changement climatique, le manque d'information sur les marchés d'écoulement...

Soutenir les agriculteurs et les éleveurs, une priorité

Selon Havyarimana, soutenir les agriculteurs Burundais est une priorité pour leur permettre de passer de l'agriculture de subsistance à celle de commercialisation. Seulement, avant d'écouler la production, il faut d'abord manger. Selon Déo Guide Rurema, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le gouvernement du Burundi est à l'oeuvre pour promouvoir ce secteur qui fait vivre plus de 90% de la population burundaise.

Les actions du gouvernement du Burundi

Ces actions sont entre autres la protection des terres arables contre l'érosion par le traçage des haies antiérosives sur les courbes de niveau, le développement des industries agro-alimentaires, la multiplication des formations en faveur des agriculteurs et des éleveurs, la distribution des races améliorées, la mise en place d'un programme national des engrais chimiques au Burundi, d'un programme national de subvention des semences au Burundi et d'un programme national pour la régionalisation des cultures au Burundi .De surcroît, une loi relative à la stabulation permanente sera mise en place dans les jours à venir, renchérit Rurema. Il ajoute que tous ces efforts rentrent aussi dans le cadre de la lutte contre les maladies liées à la malnutrition.

Dr César Abel Mayele, directeur gérant de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi (CECABU) précise que les types de crédits que la CECABU octroie sont les crédits de fonctionnement des coopératives, de campagne-café et de soudure (ce sont des crédits octroyés aux caféculteurs en attendant l'écoulement de leur café).Elle accorde aussi à ses clients le crédit de commerce, le crédit pour l'agriculture, pour l'élevage, pour la sylviculture, pour la pêche, pour la

pisciculture et pour la petite industrie agro-alimentaire, pour l'achat des matériaux de construction ou l'amélioration du logement, pour les activités extractives et pour le warrantage. Signalons que le taux d'intérêt pour les agriculteurs et les éleveurs varie entre 12% et 15%.

## **[LES ENSEIGNANTS] Décryptage du portefeuille d'un enseignant dans un lycée communal au Burundi**

Jeune Afrique, 27 septembre 2017

L'argent des Africains : Éric, enseignant au Burundi – 113 euros par mois

Cette semaine nous nous rendons au Burundi, à la rencontre de d'Éric. À 33 ans, ce professeur de physique et mathématiques dans un lycée communal mène une vie proche de la nature. Comment dépense-t-il son argent ? Il nous a ouvert son portefeuille.

Il est né et a suivi ses études à Bujumbura. Mais depuis quatre ans, Éric est installé à Kabonga, un village au bord du lac Tanganyika, à environ 150 kilomètres de la capitale burundaise. Il y mène « une vie simple », proche de la nature. « Au début ça a été difficile pour moi de m'occuper ici », confie le jeune enseignant. « Nous sommes dans un village. Il n'y a pas grand chose à faire. Et toute ma famille est à Bujumbura. » Mais aujourd'hui, Éric trouve de nombreux avantages dans ce cadre de vie qu'il a dû adopter pour exercer son métier d'enseignant.

Lorsqu'il obtient son diplôme d'ingénieur technicien en génie électrique à l'École normale supérieure de Bujumbura en 2013, l'enseignement est une de ses possibilités d'emploi qui s'offrent à lui. « Je suis pédagogue et électricien de formation. Devenir professeur était logique pour moi. »

Il obtient un poste au lycée communal de Kabonga et y donne des cours de physique et de mathématiques dans cinq classes. « Je suis fier de mon boulot, j'aime transmettre ce que j'ai appris », confie-t-il. Du lundi au vendredi, de 7h30 à 13h, le jeune homme consacre son temps à l'enseignement et à la préparation des cours.

Salaire : 113 euros

L'après-midi, il entraîne l'équipe de football du lycée, qui participe à des tournois inter-établissements. « Le football, c'est mon seul loisir ici. J'entraîne les jeunes trois à quatre fois par semaine, de 15h30 à 17h. J'aime beaucoup ces moments », confie-t-il.

Pour lui, la vie à la campagne comporte des bons côtés, surtout sur le plan économique. « Mon salaire de 233 000 francs Burundais (113 euros) est très faible. Mais la vie que je mène ici me permet de ne pas être dans le besoin. »

Il dépense 15 euros pour son loyer et la facture d'eau et se fournit en électricité grâce à une plaque solaire. Il consacre environ 49 euros par mois à sa restauration. Le jeune professeur cultive également quelques légumes pour sa consommation personnelle dans un jardin de 15 m<sup>2</sup> : des tomates, des aubergines, des amarantes... « Ce n'est pas grand chose, mais ça m'occupe les weekends. En plus j'apprécie le contact avec la nature », confie-t-il.

Dépenses pour la famille : 25 euros

Il ne consacre pas de budget aux sorties, ni au shopping. « Avec mon salaire, je ne peux pas me le permettre. Je m'achète quelques vêtements une fois par an. » Éric est issu d'une famille modeste. Il a trois frères et cinq sœurs et son père est à la retraite. Il contribue aux dépenses de la famille pour les événements sociaux tels que les mariages et les baptêmes à hauteur 25 euros par mois. « Je rentre en famille pendant les vacances scolaires. »

Il y a un an environ, le jeune enseignant s'est associé avec son voisin pour faire de l'élevage de bétail. Ils ont chacun acheté quelques têtes pour constituer un petit troupeau. C'est son voisin qui s'en occupe la plupart du temps. Mais lorsqu'il n'enseigne pas, Éric prend la relève. « J'ai trois chèvres et une truie qui va bientôt mettre bas », dit-il fièrement. « Un porcelet de deux mois peut valoir jusqu'à 20 euros sur le marché ! »

Le jeune enseignant épargne, lorsqu'il y arrive, environ 23 euros par mois. Il compte aussi sur son petit élevage pour augmenter ses revenus. Son projet : économiser pour se marier d'ici un an ou deux. « Je commence à prendre de l'âge et j'ai envie de fonder une famille. »

Par Aïssatou Diallo

## **[LES TRANSPORTEURS] Transport rémunéré des personnes : Les transporteurs sollicitent l'intervention des pouvoirs publics**

20 septembre 2017 Mélance Maniragaba

Les transporteurs reconnaissent que le transport des personnes en mairie de Bujumbura présente des lacunes. Ils estiment que l'autorité publique doit leur prêter main forte pour redynamiser ce secteur. Les files d'attente sur les gares routières pendant les heures de pointe ont revu le jour. « Ce n'est pas un jeu d'enfant de trouver facilement le bus vers 7 heures du matin pour aller au travail et vers 17 heures pour rentrer à la maison », se désole Alexis Bukuru, habitant de Kanyosha, au sud du pays, à plus de 8 km du centre-ville de Bujumbura. Le soir, face aux bruits de moteurs de bus et aux personnes qui lancent des blagues pour tenir longtemps sur les files d'attente à la gare du marché central, l'Association des Transporteurs du Burundi (ATRABU) semblent bien s'y prendre. Les membres de l'ATRABU, sifflets à la main, en tenue de l'association essaient d'orienter les bus suivant les directions. Cela malgré le bras de fer des chauffeurs et des rabatteurs qui veulent se diriger vers les directions de leur choix. Cette situation mélancolique s'observe depuis plus d'un mois. Elle rappelle celle d'avril à juin 2017 lors de la pénurie du carburant. Les passagers avaient du mal à se déplacer. Il y a de cela quatre jours, c'est-à-dire le vers le 8 septembre 2017 qu'on constate la pénurie du carburant type essence. Les passagers s'inquiètent de la situation du transport, une fois que la pénurie du carburant s'ajoute à la situation qui, dorénavant, est anormale. Le charroi des bus en état de vétusté a diminué

Charles Ntirampeba, secrétaire général de l'ATRABU indique que le secteur du transport est pris en deux catégories, à savoir : à l'intérieur du pays et en mairie de Bujumbura. « C'est cette deuxième catégorie qui présente des lacunes si on essaie d'observer ce qui se passe sur terrain », déplore-t-il. Pour M. Ntirampeba, il est question de renouveler le charroi. « Depuis 2008, le gouvernement a pris la mesure d'interdire l'importati

Charles Ntirampeba, secrétaire général de l'ATRABU : « Que le problème du transport soit considéré comme un problème national »

on des bus main gauche moins chers (soit 50 millions de FBu par achat d'un bus Coaster 30 places et entre 27 et 30 millions de FBu par achat d'un bus Hiace 18 places) par rapport au bus main droite (soit 200 millions de FBu par achat d'un bus Coaster 30 places et 120 millions de FBu par achat d'un bus Hiace 18 places) », signale-t-il. M. Ntirampeba fait remarquer qu'à voir le pouvoir d'achat des transporteurs et les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent (travail à perte), ces transporteurs ne sont pas à mesure d'importer les bus neufs et surtout les bus main droite exigés par la législation. Cela avant de considérer que l'état de vieillesse dans lequel se trouvent les bus (car ils datent des années 1980) est l'une des causes de la dégradation du transport en ville. Et de regretter : « Dans le temps, le nombre des bus qui faisaient le transport dans Bujumbura mairie était évalué à plus de 1 000, maintenant nous en sommes à 600 bus, Coasters et Hiaces confondus ». Cependant, M. Ntirampeba n'attribue pas seulement à l'état vétuste des véhicules le transport tel qu'il se présente aujourd'hui en mairie de Bujumbura. Il revient également sur l'agrandissement de la ville qui devrait aller de pair avec l'augmentation des moyens de déplacement.

L'ATRABU insatisfait du travail de la commission mixte

Jean Claude Mpawenimana, directeur général des Transports avait annoncé qu'une commission mixte avait été mise en place pour étudier tous les problèmes liés au secteur du transport. C'était lors d'une interview réalisée au mois de mars 2017. Six semaines plus tard, il a indiqué que le rapport de la commission a été transmis à qui de droit pour analyse. Cinq mois plus tard, où en est-on avec les conclusions de ce rapport ?

Charles Ntirampeba déclare qu'on pensait d'abord que le travail de la commission qui, d'ailleurs a été mise en place sur l'initiative de l'ATRABU, était d'étudier les problèmes qui hantaient le secteur du transport dans l'immédiat. « Finalement la commission a traité tous les problèmes qui hantaient le secteur d'une manière générale, y compris le transport lacustre. De notre côté, nous souhaitions que le transport rémunéré des personnes occupe le devant de la scène », s'inquiète-t-il. Qu'à cela ne tienne, selon toujours M. Ntirampeba, l'important étant le résultat du travail de la commission. « Celle-ci a transmis le rapport au ministre et, jusqu'aujourd'hui, il n'y a pas eu de réaction », se désole-t-il.

Quant au contenu du rapport, M. Ntirampeba fait part de quelques recommandations. Il dit que la commission proposait que le transport ne soit pas laissé aux transporteurs seuls, la mise en place d'une structure organisationnelle (Organe de Régulation et de Contrôle du secteur du Transport), la mise en place d'un fonds de garantie afin que ceux qui investissent dans le secteur du transport aient accès aux crédits bancaires, l'abandon de certaines taxes d'importation pour encourager les investisseurs dans le secteur du transport ou la fermeture des yeux pendant deux ou trois ans pour couvrir l'importation des bus main gauche, l'incitation des transporteurs à se regrouper en coopératives pour travailler ensemble, le contrôle de la qualité des pièces de rechange et du carburant, la multiplication des séances de formation et d'informations à l'endroit des conducteurs, l'amélioration des infrastructures routières, la fixation des prix pour les produits du transport autres que le carburant...

Tel père, tel fils

Les problèmes de transport en mairie de Bujumbura se remarquent aussi chez les tuk-tuks et les taxi-motos. Toutefois, les représentants des deux associations (celui des tuk-tuks et celui des motards) contactés disent qu'ils ne sont pas au courant de l'existence de la commission mixte qui étudie les problèmes du transport, et, partant, des résultats de son travail.

Félicien Barike représentant légal de l'Association des Tuk-Tuks du Burundi (ATUBU) : « Qu'on autorise les tuk-tuks à travailler 24 heures sur 24 heures et à circuler sur toutes les avenues du centre-ville de Bujumbura ».

Félicien Barike, représentant légal de l'Association des Tuk-Tuks du Burundi (ATUBU) se réjouit que le déplacement par tuk-tuks soit préféré par les passagers. Il affirme que le grand problème que rencontrent plus de 1500 membres de l'association qu'il représente est la limite des heures de travail et des lieux à franchir. Il rappelle qu'une mesure sécuritaire prise en 2015 a fixé le travail des tuk-tuks de 5 heures à 19 heures. « Pourtant avant la décision, on travaillait 24 heures sur 24 heures. Ce qui constituait un gain pour les familles des utilisateurs des tuk-tuks, car on parvenait à avoir entre 10 mille et 15 mille FBu de ration par jour. Aujourd'hui, on en est à 5 mille FBu », informe-t-il. M. Barike souhaite également qu'on laisse les tuk-tuks circuler sur toutes les avenues du centre-ville de Bujumbura. « Auparavant, les tuk-tuks étaient dans la même catégorie que les taxi-voitures. Ce n'est pas le cas pour le moment. Il y a des avenues que les taxi-voitures franchissent et que les tuk-tuks ne traversent pas », explique-t-il.

Jadot Nzitunga, représentant légal de l'Association des Motards du Burundi (AMOTABU) abonde dans le même sens. Il demande que les motards travaillent 24 heures sur 24 heures au lieu que leur travail se clôture à 18 heures. Et de continuer : « Franchir les ponts amenant au centre-ville de Bujumbura serait également un plus. Cela surtout que parmi ceux qui travaillent en ville, beaucoup sont nos clients ».

La pénurie de carburant, une situation qui embête

Charles Ntirampeba regrette que la pénurie de carburant perturbe le transport de temps en temps en mairie de Bujumbura. Néanmoins, il déclare que le problème du carburant dépasse l'entendement des transporteurs. Pour M. Ntirampeba, les pétroliers parlent du manque de devises pour aller importer le carburant tandis que le gouvernement, lui, dit que la situation est normale. Ce qui est embêtant pour les transporteurs d'après M. Ntirampeba.

Ces déclarations de M. Ntirampeba, quatre jours après la pénurie du carburant de type essence sont complétées par le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Celui-ci stipule que depuis vendredi 8 septembre 2017, il s'observe des perturbations dans la distribution du carburant de type



essence aux différentes stations-services du pays et plus particulièrement à Bujumbura. Suite à cette situation, le ministère informe le public que l'état des stocks du carburant de type essence au 6 septembre 2017 montre que ce produit est disponible sur le territoire burundais. Ce communiqué indique également que rien ne pourrait justifier une telle situation à peine deux 2 jours après ce constat. Le communiqué signale enfin que la structure des prix des produits pétroliers pour le mois de septembre 2017 reste similaire à celle du mois d'août 2017. Aucun changement donc n'a été opéré par l'autorité habilitée.

Notons que la dernière hausse des prix du carburant date du 12 janvier 2017

---

## OCTOBRE 2017

### **[LES PISCICULTEURS] [LES PECHEURS] Pisciculture, un plus pour les consommateurs**

2 octobre 2017 Mélance Maniragaba [http://burundi-eco.com/pisciculture-plus-consommateurs/#.WnECthYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/pisciculture-plus-consommateurs/#.WnECthYo_eQ)

Les pêcheurs et les pisciculteurs estiment que leur métier contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et économique ainsi qu'à la protection de l'environnement. Ils demandent l'intervention de tout un chacun pour rendre plus dynamique ce secteur

Ildéphonse Habumugisha, secrétaire exécutif de la Fédération Burundaise des Pêcheurs (FBP):

« Une grande partie du poisson frais est consommée sur place »

« La consommation régulière du poisson permet de corriger le déséquilibre alimentaire et de garder le corps des personnes en bonne santé », indique Ildéphonse Habumugisha, secrétaire exécutif de la Fédération Burundaise des Pêcheurs (FBP). Il informe que le niveau d'eau du Lac Tanganyika a diminué en 2006. Ce qui a fait baisser la production de poisson du lac Tanganyika qui regorge de plus de 300 espèces de poissons. M. Habumugisha précise que pour garder une bonne production de poisson tant au niveau du lac que dans les autres localités du pays, ils ont fondé la fédération burundaise des pêcheurs. Selon toujours lui, 4450 associations totalisant 12 500 membres forment la fédération. L'objectif de celle-ci étant d'augmenter la production des poissons en protégeant le littoral du lac Tanganyika et de promouvoir la pratique des activités alternatives de la pêche (pisciculture, culture des tomates et des champignons), la transformation et la commercialisation du poisson et de mettre en place des étangs piscicoles.

Le poisson, un aliment à haute valeur nutritive

Ildéphonse Habumugisha témoigne que le poisson est riche en protéines, en vitamines A, B et D utiles pour la vue, la résistance aux maladies et la solidification des os et en sels minéraux.

La conservation et le transport des poissons posent problème

Le secrétaire exécutif de la FBP précise que les membres de la fédération se servent des poissons pêchés dans le lac Tanganyika et dans 284 étangs piscicoles éparpillés dans tout le pays. « Les poissons élevés dans les étangs piscicoles sont le tilapia et le clarias », informe-t-il. Il ajoute que la production du poisson est bonne dans les étangs qui remplissent les normes. « On récolte entre une tonne et une tonne et demie dans un étang de 60 mètres sur 35 mètres. Cela sur une période de six mois », ajoute-t-il. Cependant, Ildéphonse Habumugisha regrette que la conservation et le transport des poissons constitue un problème majeur dans leur métier. Pour la conservation, il rappelle que suite à la coupure du courant électrique, le peu de chambres froides, de congélateurs et de réfrigérateurs disponibles ne fonctionnent pas normalement. Pour cela, certifie-t-il, nous sommes obligés de recourir au fumage et au séchage du poisson. Et de poursuivre : « Parfois, une grande partie du poisson frais est consommé sur place. Ce qui diminue les recettes ». Quand au transport, M. Habumugisha déplore le manque de camions frigorifiques et des panèges pour y mettre des

glaçons afin de mieux transporter le poisson frais. D'autres problèmes évoqués par lui c'est le manque de fonds de garantie afin d'accéder facilement aux crédits. Il s'exclame par ailleurs que les aliments des poissons soient seulement à Bujumbura. Ce qui fait même que les pisciculteurs de l'intérieur du pays sont obligés d'aller dans la capitale pour s'approvisionner en ces aliments.

M.Habumugisha annonce enfin que la Fédération Burundaise des Pêcheurs (FBP) bénéficie parfois des aides de la part des organisations internationales. En 2010 par exemple, le Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole du Burundi (PAIOSA : financé par la Belgique) a octroyé des crédits pour appuyer les membres de la fédération dans la protection des lacs Cohoha et Rweru situés à Kirundo, au nord du pays. Ces crédits étaient destinés à l'achat de 1 000 filets utilisés dans la pêche dans les lacs du nord également. M.Habumugisha rappelle également qu'en 2016, le Programme Post-Conflict de Développement Rural (PPCDR : financé par l'Union Européenne) est intervenu dans l'organisation de l'administration de la fédération ainsi que dans l'octroi de 20 pirogues et 10 moteurs de surveillance à la fédération.

## **[LES ENTREPRENEURS] [LES AGRICULTEURS] [LES BANQUIERS] [LES ELEVEURS] [LES CULTIVATEURS] Le financement du secteur agricole va decrescendo**

24 octobre 2017 Jean Marie Vianney Niyongabo [http://burundi-eco.com/financement-secteur-agricole-va-decrescendo/#.WnEBXBYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/financement-secteur-agricole-va-decrescendo/#.WnEBXBYo_eQ)

Même si le secteur agricole représente 40% du PIB, son financement reste rudimentaire. Cela a été indiqué par les panélistes lors de la table ronde organisée par le réseau AgriProFocus et l'organisation Inter-Eglises de Coopération au Développement (ICCO).

Le secteur agricole est financé à un taux faible par rapport aux autres secteurs financés par la Banque de la République du Burundi (BRB), indique Pélagie Nyandwi, chargée du marché monétaire au sein de la BRB. Selon Marie Louise Kamikazi, représentante du Réseau des Institutions Microfinance (RIM), le taux du crédit global accordé aux agriculteurs est de 9%.

Les causes de ce taux

Elle explique que ce non financement du secteur agricole est lié à quatre facteurs principaux dont la faible liquidité des institutions de microfinance, les coûts élevés des ressources et la capacité limitée de mobilisation des fonds pour faire face à des séquences saisonnières . Elle ajoute aussi que le secteur agricole est à risque et est sujet à de nombreux aléas climatiques.

25% du crédit agricole n'a pas été remboursé à la FENACOBU

Selon Innocent Barungura, directeur des opérations au sein de la FENACOBU (Fédération Nationale des Coopecs du Burundi), la part du crédit agricole de 2013 à 2017 est passée de trois milliards cent millions de FBu à six milliards cinq millions de FBu. Et Barungura de s'inquiéter que 25% du crédit global contracté à la FENACOBU n'est pas actuellement remboursé. C'est un défi majeur pour la pérennisation des activités de cette institution financière.

Le FIDA au chevet des agriculteurs

Esperance Musirimu (paneliste de FIDA à cette table ronde):« Le financement du monde rural est un des outils efficaces pour l'élimination de la pauvreté».

Selon Esperance Musirimu qui a représenté le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) à cette table ronde, le financement du monde rural est un des outils efficaces pour l'élimination de la pauvreté. Malheureusement, il n'est pas financé au même titre que les autres secteurs. Selon elle, le FIDA finance beaucoup plus les coopératives de production du lait, du maïs, des haricots et du riz. Il s'occupe aussi des femmes et des populations pauvres. Il leur octroie aussi un crédit en nature (des vaches), martèle-t-elle.

Marie Louise Sabiyumva, directeur général de la CECM indique que son institution travaille avec les agriculteurs et les éleveurs. De 2014 à 2017, un crédit agricole d'un montant de 319 958 000 FBu a été accordé aux cultivateurs du sorgho pour la production et la commercialisation. Pour la culture du riz, c'est un montant de 4 100 914 500 FBu qui a été octroyé aux riziculteurs. A la CECM, les crédits solidaires s'octroient uniquement aux femmes. Sabiyumva fait remarquer que

certaines d'entre elles s'en réjouissent. C'est grâce aux efforts consentis par la CECM qu'elles ont réussi car on fait un suivi strict depuis la phase de production jusqu'à celle de commercialisation. Malgré les comportements fugaces des institutions de microfinance quant au financement du secteur agricole, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie burundaise. Elle occupe environ 90% de la population active, représente 40% du PIB et fournit 95% de l'offre alimentaire. Cependant, on estime que 75% de la population est touchée par l'insécurité alimentaire et 58% des enfants burundais de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition chronique. On estime aussi que 70% de la population burundaise vit avec un revenu inférieur à un dollar par jour. Signalons que les panélistes précisent que le financement du secteur agricole est possible, mais difficile.

### **[LES COMMERCANTS] Burundi : création d'un médiateur pour régler l'insolvabilité du commerçant @rib News, 10/11/2017 – Source Xinhua**

Les autorités burundaises viennent d'approuver une nouvelle loi sur l'insolvabilité du commerçant avec "d'importantes innovations", dont la création d'un médiateur pour éviter la saisie automatique des biens des entreprises en faillite. [Photo : Pélate Niyonkuru, ministre burundaise du Commerce.] Désormais, les commerçants opérant au Burundi éprouvant des difficultés pour liquider leurs dettes contractées auprès des institutions bancaires, bénéficieront d'une "fenêtre d'expression ouvrant un boulevard pour négocier avec leurs créanciers" avec l'appui d'un médiateur pour éviter que leurs biens familiaux ne soient plus automatiquement saisis, a expliqué jeudi dans un point de presse Pélate Niyonkuru, ministre burundaise du Commerce, présentant une nouvelle loi sur l'insolvabilité du commerçant, qui vient d'être adopté par le parlement.

"Avec l'ancienne loi, les créanciers pouvaient sciemment fermer les yeux devant les difficultés de remboursement des crédits contractés par des commerçants dans l'attente de saisir les biens familiaux une fois tombés en faillite : un état de fait qui a causé d'énormes préjudices à nombre de familles", a fustigé la ministre burundaise.

La nouvelle loi, a-t-elle expliqué, "innove beaucoup" en ce sens, elle prévoit la mise en place, au sein de chaque tribunal du commerce, de plusieurs chambres d'enquête commerciale chargées d'obtenir la communication des renseignements utiles permettant d'aboutir à une appréciation de la situation économique-financière du commerçant en difficulté de paiement de ses dettes.

"Toutefois, la rigueur sera de mise de part et d'autre dans la mesure où des cas avérés d'insolvabilité des commerçants débiteurs, permettront aux créanciers de les poursuivre pas à pas au niveau de leurs mouvements d'affaires, y compris en terre étrangère, dans le cadre de la résolution de la problématique de l'insolvabilité internationale", a-t-elle averti.

Pour la ministre Niyonkuru, cette nouvelle loi en matière d'insolvabilité du commerce, va drainer indubitablement les investissements internationaux en direction du Burundi grâce à l'instauration de ce dispositif juridique protecteur en faveur des commerçants "non encore en cessation de paiement" via des facilités offertes pour l'accès au crédit, la préservation des emplois, la promotion de l'esprit d'entreprise et l'amélioration de l'efficacité économique.

**[AGRONOMES] COLEACP 19 oct. 2017 - Au Burundi 14 encadreurs agronomiques d'ADISCO** bénéficient actuellement d'un programme de renforcement de capacités de 6 mois du @COLEACP ( An interprofessional network promoting sustainable horticultural trade gathering together ACP producers/exporters and EU importers).

### **[LES MINEURS ET LES ENTREPRENEURS BURUNDI] La Société « Rainbow mining Burundi » révèle sa convention d'exploitation des terres rares**

Economie : publié Vendredi, le 06/10/2017 par Kurubone Alfred

<http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/6/128>

Le Directeur Général de la société d'exploitation du gisement des terres rares, Rainbow mining Burundi Gilbert Midende a dit au cours d'une conférence de presse qu'il a animée vendredi 6 octobre 2017 que la convention entre cette société d'exploitation et le gouvernement du Burundi n'est pas tenue secret.

Selon Gilbert Midende, dans la la convention d'exploitation des terres rares se trouvant dans la Province Bujumbura au niveau des communes Mutambu et Kabezi, l'Etat du Burundi dispose d'une action gratuite de 10%, une taxe sur le chiffre d'affaire de 4% et un impôt de 30% sur le bénéfice réalisé. La société emploie plus de 400 ouvriers.

Sur le plan de la protection de l'environnement, le Directeur Général de Rainbow mining Burundi fait savoir que tout a été prévu dans le plan d'impact environnemental de façon que l'intégrité du Lac Tanganyika sera préservée.

Le grand défi aux activités de cette société que remarque Gilbert Midende, c'est le manque de l'énergie électrique. Il dit que dans un premier temps, ils vont utiliser les groupes électrogènes. Cependant, il craint que le carburant risque de lui coûter très cher.

**[ LES ENSEIGNANTS] Ikiriho, 3 oct. 2017 - Quelques propositions du syndicat des enseignants #SEPEDUC au #MINEDUC pour la réussite du redéploiement des enseignants**

Le syndicat des enseignants #SEPEDUC adresse une correspondance à #MINEDUC: cas d'irrégularités dans le travail de redéploiement

---

**NOVEMBRE 2017**

**[LES ELEVEURS] Provinces Gitega et Karusi : PAIVA-B transfère la chaîne de solidarité communautaire bovine aux bénéficiaires.**

10 novembre 2017 Mélance Maniragaba [http://burundi-eco.com/provinces-gitega-karusi-paiva-b-transfere-chaine-de-solidarite-communautaire-bovine-aux-beneficiaires/#.WnD\\_lBYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/provinces-gitega-karusi-paiva-b-transfere-chaine-de-solidarite-communautaire-bovine-aux-beneficiaires/#.WnD_lBYo_eQ)

Le Projet d'Appui à l'Intensification et à la Valorisation Agricoles du Burundi (PAIVA-B, un des projets financés par le FIDA au Burundi) a transféré officiellement la chaîne de solidarité communautaire bovine aux bénéficiaires de cinq communes des provinces Gitega et Karusi. L'administration et les bénéficiaires s'engagent à pérenniser la chaîne. C'était le 11 et le 12 octobre 2017.

« Dans l'étable se trouve PAIVA-B, dans les champs se trouve PAIVA-B, dans la salle se trouve PAIVA-B. Si c'était possible, on allait porter sur le dos PAIVA-B et circuler avec lui comme on le fait pour les bébés ». Tels sont quelques slogans scandés par les bénéficiaires des bovins et caprins dans les provinces de Gitega et Karusi de la part du projet PAIVA-B. Huit ans avec l'appui dudit projet, ces agri-éleveurs dont l'âge varie entre 30 ans et plus n'hésitent pas à manifester leur sentiment de satisfaction. Prenant en main le projet, ils sont décidés à le pérenniser. Cette position est soutenue même par l'administration. Les cinq communes concernées par cette activité sont : Bugenyuzi, Buhiga et Gitaramukade la province Karusi ; Mutaho et Bugendana de la province Gitega.

PAIVA-B explique

« Toute chose a un début et une fin. Aujourd'hui, nous affirmons que nous avons atteint nos objectifs. Les bénéficiaires de bovins ont bien assimilé tout ce que nous leur avons appris. Ils peuvent s'auto-développer et entretenir leurs vaches. Raison pour laquelle nous procédons au transfert de la chaîne de solidarité communautaire bovine. Pour les communes de Karusi, de 2010 à 2014 nous

avons distribué 973 vaches et nous transférons 2041 vaches », déclare Hérménégilde Rufyikiri, coordonnateur national du PAIVA-B. Selon lui, ça fait déjà huit ans que le PAIVA-B est sur le terrain avec les bénéficiaires et les structures décentralisées.

Il indique qu'après la distribution des bovins en 2010, PAIVA-B a procédé à la formation des bénéficiaires sur la manière dont ils vont entretenir les bovins pour mieux produire. Pour lui, il est temps que les bénéficiaires prennent en main leur destinée. Et d'affirmer : « Les institutions locales sont pour le moment capables de planifier, de coordonner et de suivre les objectifs du projet et, partant, de participer à la pérennisation des acquis du projet ».

Par ailleurs, confie-t-il, ce qui le rend confiant est que les bénéficiaires vont assurer eux-mêmes la gestion de la chaîne sans problème. C'est surtout l'entretien et l'alimentation correcte des bovins par la majorité des ménages bénéficiaires, le remboursement du ciment déjà maîtrisé, le renforcement des capacités des comités de développement communautaires (CDC) sur la planification, le suivi et évaluation des activités.

L'autre élément rassurant, est l'augmentation de la production du riz dans les marais aménagés de façon constante et durable. « Elle a doublé voire triplé », M. Rufyikiri ajoute que les Associations des Usagers des Marais (AUM) créées sont actuellement capables de prendre en charge durablement la maintenance des ressources en eaux et des terres.

Il précise également que comme la production a été très vite importante, nous avons mis en place les centres de collecte de lait à travers l'organisation des bénéficiaires en coopératives.

Un bovin octroyé par le projet PAIVA-B à un bénéficiaire

Le PAIVA-B ne part pas pour de bon

Les bénéficiaires du PAIVA-B doivent savoir que le projet n'est pas à son terme. Il est prévu une évaluation que les structures du PAIVA-B vont faire tous les trois mois. Cela pour voir l'état d'avancement de la gestion de la chaîne de solidarité communautaire bovine par les bénéficiaires.

L'administration tranquillise

« Le projet PAIVA-B vient d'effectuer un transfert d'une des composantes de ses activités aux bénéficiaires qui sont l'administration, les services techniques et la population. En tant que services techniques publics, nous savons que si un projet termine sa phase de mise en œuvre, ce sont nos services qui prennent la relève pour assurer la pérennisation des résultats déjà atteints par le projet. Nous sommes confiants et conscients que la suite sera donc positive », rassure Gustave Majambere, directeur provincial de l'agriculture et de l'élevage dans la province de Karusi.

Les stratégies mises en œuvre pour assurer le suivi du projet sont, selon lui, le renforcement de la collaboration étroite entre les comités, les techniciens et l'administration territoriale. Bien que les moyens ne soient pas suffisants, M. Majambere informe que les techniciens vont user de leur force pour suivre de près la chaîne de solidarité communautaire.

« Par ailleurs, le projet PAIVA-B est exécuté dans un cadre d'approche programme régional qui coordonne tous les projets financés par le FIDA au centre. Cette coordination est également un interlocuteur valable pour la rentabilisation du projet », martèle-t-il.

Cependant, M. Majambere déplore que certains bénéficiaires violent les contrats de la chaîne de solidarité communautaire. Il rappelle également que des comités collinaires chargés du suivi de la chaîne de solidarité accusent des défaillances.

Il signale que le DPAE sera obligé de retirer les bovins aux bénéficiaires qui ne les entretiennent pas bien et de les confier à d'autres ménages. Et d'ajouter : « Les comités collinaires accusant des manquements seront à leur tour restructurer ».

Abondant dans le même sens, Innocent Nkurunziza, conseiller économique du gouverneur de la province Gitega certifie que les bovins n'appartiennent pas normalement au projet, mais aux bénéficiaires. Cependant, continue-t-il, les bovins sont bénéfiques non seulement pour les bénéficiaires, mais aussi pour toute la population grâce au lait et au fumier qu'ils donnent. « C'est pourquoi les sanctions doivent être appliquées à tout membre de la chaîne voulant la déstabiliser ».

Carte d'intervention du projet

A cela, Aaron Nsavyimana, conseiller technique chargé du développement dans la commune Mutaho estime que la police et la justice doivent jouer leurs rôles afin de remettre sur les rails les bénéficiaires défaillants.

Une population engagée

Les contraintes de commercialisation des surplus du lait ne sont pas résolues selon les bénéficiaires des bovins. Ceux de la province Karusi ont du mal à écouler le lait trait le soir tandis que ceux de la province Gitega souhaitent que le prix du litre de lait passe de 600 FBu à 720 FBu. Toutefois, les bienfaits du fumier sur les cultures permettent l'augmentation de la production. Les surplus vendus sur le marché permettent aux bénéficiaires de s'approvisionner pour satisfaire d'autres besoins familiaux.

Faisant référence à tous les bienfaits du PAIVA-B, RénildeBuhembe, présidente de la coopérative laitière de Bugendana se dit déterminée à pérenniser les acquis du projet. Elle affirme que suite aux formations, aux conseils, aux outils et aux techniques reçus, rien n'empêchera les agri-éleveurs d'élever les bovins dans les bonnes conditions.

Les activités transférées sont : le suivi des bovins distribués par le projet directement et à travers la chaîne de solidarité communautaire, la gestion de la chaîne de solidarité communautaire (ciblage des futurs bénéficiaires, distribution,...), le suivi du remboursement des animaux et du ciment, le suivi de la gestion des fonds issus de la vente des carcasses, la mise à jour régulière de la base des données de la chaîne de solidarité communautaire.

Le PAIVA-B a ensuite remis les documents suivants aux bénéficiaires : Un recueil avec la situation de la chaîne de solidarité communautaire au niveau communal et collinaire, les listes des bénéficiaires mises à jour à fin juin 2017, la situation de remboursement du ciment, la situation des recettes issues de la vente des carcasses et une brochure de la stratégie de pérennisation des activités financées par le PAIVA-B.

Le principe de la chaîne de solidarité communautaire bovine est organisé comme suit : le projet donne une vache à une personne. A la première mise-bas, le veau est transféré à un autre ménage qui fera de même quand la vache lui donnera un veau et la chaîne se perpétue.

Notons que l'objectif général du PAIVA-B est le développement d'une agriculture familiale, organisée, commerciale, rentable et durable permettant un accroissement des revenus des petits exploitants des six provinces d'intervention. Celles-ci sont Gitega et Karusi en première phase, Cibitoke et Kayanza en deuxième phase et Bubanza et Muramvya.

## **[LES ENTREPRENEURS ETRANGERS] Burundi : Vers l'octroi de permis de recherche du nickel à une société**

@rib News, 08/11/2017 – Source Xinhua

Le Burundi examine les possibilités d'octroyer trois permis de recherche du nickel à une société canadienne

Le gouvernement du Burundi a entamé mercredi l'examen des possibilités d'octroyer trois permis de recherche du nickel à une société canadienne enregistrée au Burundi.

Selon un communiqué publié mercredi par le conseil des ministres, c'est la société CVMR Energy Metals Burundi SURL qui serait bénéficiaire de ces octrois pour le nickel et les minerais associés et opérerait sur les périmètres de Waga et de Nyabikere de la province de Gitega, au centre du pays, ainsi que le Fer-Titane-Vandium Nickel sur le périmètre de Mukanda en province de Gitega aussi.

Le Burundi possède un potentiel minier très riche qui n'est pas encore suffisamment exploité, sauf pour le cas de l'or du site de Cimba en commune de Mabayi de la province de Cibitoke à l'ouest du pays où le chef de l'Etat burundais a procédé lui-même le 31 octobre dernier au lancement de l'exploitation industrielle de ce site par une société internationale dénommée Tanganyika Gold SA.

C'est aussi le cas d'un gisement de terres rares de Gakara de la commune Mutambu en province de Bujumbura dite rurale avec des prospections chiffrées à 256.000 tonnes selon le deuxième vice-président de la République, Joseph Butore.

L'exploitation de ce gisement a été lancée officiellement sous le haut patronage du président de la République vers la fin du mois de juillet 2017.

## **[LES ENTREPRENEURS] [LES ARTISANTS] Le Burundi abrite un salon du tourisme et d'artisanat d'Afrique**

@rib News, 27/11/2017 – Source Xinhua

Le Burundi abritera du 30 novembre au 5 décembre prochain, la 18ème édition du salon du tourisme et d'artisanat d'Afrique de l'Est, a annoncé lundi à Bujumbura Pélate Niyonkuru, ministre burundaise du Tourisme, du Commerce et de l'Industrie.

La ministre Niyonkuru, qui s'exprimait dans un point de presse, a précisé que ce salon dénommé en langue swahili "Jua Kali-Nguvu Kazi"(la force équivaut au travail), verra une participation des micro, petites et moyennes entreprises de la région d'Afrique de l'Est, qui opèrent dans les domaines du tourisme et de l'artisanat.

Les entreprises qui y sont conviés sont celles des six pays membre de la Communauté Est-Africaine (CEA), à savoir le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et le Soudan du Sud.

"Ces assises touristiques et artisanales de Bujumbura incarnent en elles-mêmes d'immenses atouts en ce qui concerne l'ouverture des nouvelles frontières pour les marchés de leurs produits et sont aussi de bonnes opportunités en faveur des entreprises des pays de la CEA pour combler les lacunes au niveau des écarts technologiques entre elles", a-t-elle précisé.

Ce salon organisé annuellement dans chaque pays de la CEA de manière rotative, a-t-elle poursuivi, "revêt une importance capitale" pour chaque pays membre de cette communauté d'intégration régionale africaine.

En plus de l'ouverture d'un espace régional pour la promotion du tourisme et de l'artisanat en faveur des pays de la CEA, ce salon est aussi un "cadre approprié pour renforcer des échanges régionaux pour relever le terrible défi du chômage endémique chez les jeunes qui constituent la tranche d'âge majoritaire dans ces pays en développement". Il va générer également des revenus sur la base desquels peut être édifié le développement socio-économique des pays de la CEA au sens large, "sans oublier les possibilités d'adopter des innovations des produits et des services de pointe dans ce secteur", a-t-elle expliqué.

Ces assises régionales est-africaines ont été lancées pour la toute première fois en 1999 à Arusha (nord de Tanzanie). Pour sa part, le Burundi les a abritées pour la première fois en 2012.

**[LES ENSEIGNANTS] Ikiriho, @Ikiriho - 17 nov. 2017 / Dans une conférence de presse de ce vendredi, le syndicat des enseignants #SEPEDUC rend publique le contenu de la lettre adressée au #MINEDUC en conformité aux suggestions du Comité National de Dialogue Social (#CNDS) dans la lettre du 8 novembre 2017. "Le #CNDS dans sa réponse du 8 novembre a précisé que les questions soulevées par le syndicat #SEPEDUC sont compréhensibles et d'ordre techniques" Gérard Niyongabo Selon Gérard Niyongabo, le syndicat #SEPEDUC ( Le Syndicat des Enseignants Professionnels de l'EduCation) demande en outre que "cette phase de #redéploiement soit la dernière pour ne pas continuer à déstabiliser les familles et les richesses nationales"**

## **[LES CAFÉICULTEURS BURUNDI] La confédération des caféiculteurs demande la baisse des prix des fertilisants**

Economie : publié Vendredi, le 24/11/2017 par NININHAZWE Gaudiose

[ <http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/7/227> ]

Les caféiculteurs sont suffisamment sensibilisés sur l'importance de fertiliser leur plantation comme l'ont indiqué les coordinateurs techniques des fédérations caféicoles des différentes provinces du pays dans un tour qu'ils sont en train d'effectuer dans tout le pays pour la redynamisation du secteur café.

Dans la province de Muyinga, Audace Nizigiyimana, coordinateur technique de la fédération des caféiculteurs a indiqué que non seulement la quantité est insuffisante mais aussi les caféiculteurs se lamentent du prix élevé des fertilisants.



Audace Nizigiyima a indiqué que cette insuffisance de fertilisant est du fait que si on considère le nombre de pieds de café de la province on aurait besoin de plus de 2000 Tonnes de NPK pour la fertilisation alors qu'il ne dispose que 26 Tonnes.

Il a indiqué que cette différence est énorme mais qu'il y a un projet de l'Etat financé par la Banque Mondiale qui va subventionner les quantités de la fumure minérale.

Audace Nizigiyimana a indiqué que les caféiculteurs se lamentent comme quoi les subventions sont minimes puisque le caféiculteur donne 60 % et le projet subventionne 40%. Il a fait savoir que les caféiculteurs souhaiteraient qu'on revoit à la baisse le prix des fertilisant ou qu'on inter change. Audace Nizigiyimana a indiqué aussi que les caféiculteurs sont sensibilisé car il y a des moniteurs caféicoles qui sont sur terrain.

Quant aux caféiculteurs, ils ont affirmé qu'ils sont au courant de l'importance de fertiliser leur plantation. Ils disent que leur production augmente sensiblement. Cette campagne de fertilisation du café s'inscrit dans le cadre du projet national de relance de la filière café initié par le ministère de l'agriculture et de l'élevage, un projet appuyé par la Banque Mondiale et mis en œuvre sous l'encadrement de la confédération national des caféiculteurs

### **[LES ENTREPRENEURS] [AGRICOLES] [LES AGRICULTEURS] L'agriculture burundaise mérite d'être modernisée**

10 novembre 2017 Mathias Ntibarikure [http://burundi-eco.com/lagriculture-burundaise-merite-detre-modernisee/#.WnEAcxYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/lagriculture-burundaise-merite-detre-modernisee/#.WnEAcxYo_eQ)

Spark Burundi a organisé un salon national sur l'agribusiness. L'objectif de celui-ci était de promouvoir les petits entrepreneurs et producteurs agricoles. C'était aussi une occasion pour les agriculteurs d'écouler leurs produits, de partager les expériences et d'échanger sur les défis qui hantent le secteur agricole afin de développer l'agribusiness au Burundi. Cependant, à travers différentes interventions, il a été constaté que l'agriculture burundaise fait face à un certain nombre de défis.

Samson Ndayizeye, Secrétaire Permanent au ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, coupant le ruban symbolique à l'occasion de l'ouverture du salon national sur l'agribusiness.

Le Burundi est un pays dont l'économie a été longtemps basée sur l'agriculture. Cependant, cette dernière est essentiellement tournée vers la satisfaction des besoins alimentaires des ménages. Ceci reste toujours le cas même si on note une volonté de profonde transformation.

«L'agriculture doit d'abord et avant tout assurer l'autosuffisance alimentaire. La première indépendance d'un pays est avant tout alimentaire avant d'être politique», précise Théodomir Rishirumuhirwa, Directeur Général de l'Agrobiotec. Il déplore le fait que le secteur agricole n'est pas subventionné comme l'a fait de l'Union européenne en subventionnant son agriculture par la mise en place d'une politique agricole commune (PAC).

« L'agriculture mérite d'être modernisée pour la rendre plus productive », estime M. Rishirumuhirwa. Il rappelle que beaucoup de pays asiatiques ont connu des famines endémiques jusqu'à ce qu'ils cheminent vers la résolution agricole verte. Comme résultat, actuellement les asiatiques sont des exportateurs de produits vivriers. Il signale que le Burundi comme d'autres pays africains n'a d'autres choix que d'optimiser les rendements au risque de s'enfoncer dans des crises socio-politiques à répétition car, lance-il, un peuple qui a faim ne peut pas connaître une paix durable.

D'après lui, la modernisation de l'agriculture ne porte pas uniquement sur l'augmentation de la production, elle passe aussi par l'accès à l'innovation. Elle passe également par la promotion de la technologie agricole. Ceci, afin d'apporter une valeur ajoutée aux produits pour une meilleure intégration aux marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Selon lui, les pouvoirs publics devront mener une politique de promotion de l'agriculture dans le respect des accords de Maputo en consacrant au moins 10 % du budget national à ce secteur. Pour lui, il est grand temps que cette recommandation soit mise en application, car il estime que l'agriculture n'a pas fait beaucoup d'avancées malgré les efforts fournis.

« Comment inverser la tendance »

Une définition claire de la vision de l'agriculture dans le court et le moyen terme s'avère urgente, précise M.Rishirumuhirwa. Cette dernière se traduit par un engagement ferme et une politique mettant le secteur agricole dans les priorités. Parmi les engagements à opérer, il faut repenser de fonds en comble le système d'enseignement agricole au Burundi car, depuis la période coloniale, l'Etat a réservé peu de place à l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, l'agriculture a besoin de plus de micro, petits et moyens entrepreneurs que de bons commis de l'Etat, mentionne M.Rishirumuhirwa. L'enseignement devrait aller de pair avec l'accès à l'innovation et à la technologie au lieu de suivre toujours le schéma classique orienté vers l'acquisition d'un diplôme considéré à tort comme une fin. Il indique plutôt que c'est le début d'une longue marche vers l'acquisition d'un savoir de plus en plus pointu et de nouvelles techniques de production et de transformation dans la carrière de tout entrepreneur appelé à continuer à exister et à développer son activité. M.Rishirumuhirwa précise que les agronomes devraient être des modèles de micro, petits et moyens entrepreneurs, surtout dans les domaines porteurs dont la pisciculture, l'élevage de la volaille, des porcs, des épices, des fruits et d'autres cultures à hauts rendements pour le marché local et l'exportation.

Théodomir Rishirumuhirwa, Directeur Général de l'agrobiotec : « La première indépendance d'un pays est avant tout alimentaire avant d'être politique »

#### Financement du secteur agricole

Pendant longtemps, le principal investisseur dans l'agriculture est et reste l'Etat et les différentes coopérations et organisations non gouvernementales, souligne M.Rishirumuhirwa. Il ajoute que le financement privé s'articule autour de l'autofinancement, de l'argent des banques, des microfinances et des microcrédits ruraux. Les principaux goulots d'étranglement de ce secteur sont la très faible capacité de financement, les travaux d'intérêt excessivement élevé pour un secteur à faible rentabilité, à maturité lente et dans un contexte de changements climatiques fréquents auxquels il faut ajouter des crédits aux taux d'intérêts de 18 % dans les banques et de 25 % en moyenne dans les microfinances. M.Rishirumuhirwa informe que le financement du secteur agricole se heurte aux garanties exigées par les institutions financières. Il ajoute que le manque de systèmes d'assurance agricole capables de couvrir les risques et calamités auxquels sont confrontés les investissements constituent un autre goulot d'étranglement.

Cependant, au sujet de garantie de l'Etat, la nouvelle loi bancaire accorde une exonération d'impôt sur le revenu à hauteur de 50 % comme le stipule l'article 84 de la loi bancaire en vigueur. « Les bénéfices générés par les crédits injectés dans le secteur agro-pastoral sont exonérés d'impôts sur le revenu à hauteur de 50 % en faveur des établissements assujettis ayant accordé les crédits. Les produits concernés sont déterminés par une ordonnance conjointe des ministres ayant respectivement les finances, l'agriculture et l'élevage dans leurs attributions »

#### Remèdes

Pour faire face à ces défis M.Rishirumuhirwa estime impératif d'engager d'importantes ressources sur le budget annuel alloué au ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sous forme de lignes de crédits qui permettraient de créer des fonds de soutien à l'investissement agricole, des fonds de garantie et d'assurance du secteur. Il ajoute que les taux d'intérêts doivent être bonifiés pour certains domaines prioritaires. Ces ressources devraient soutenir les jeunes entrepreneurs ruraux, surtout ceux ayant suivi des formations agricoles à tous les niveaux ainsi que les agents et cadres de l'Etat voulant se reconvertir dans l'agriculture.

« Le Burundi dispose d'un marché potentiel »

L'ambassadeur des Pays Bas au Burundi, Harry Verweij se pose cette question : « Why not to develop agri-business in Burundi ? » qui se traduit en français par « Pourquoi pas l'exportation des produits agricoles au Burundi ». Il précise que le Burundi dispose d'un marché potentiel. Celui d'être membre de la Communauté Est Africaine dont la population représente plus de 130 millions d'habitants. L'autre marché potentiel pour le Burundi est la République Démocratique du Congo, un pays voisin dont la population est estimée à plus de 80 millions d'habitants.

Joris Ngabire, représentant Pays de Spark

M.Harry encourage donc les acteurs dans l'agri-business à profiter de ces opportunités pour se lancer réellement dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Et

l'ambassadeur des Pays Bas de témoigner : « Le Burundi et les Pays Bas ont la même superficie. Néanmoins, avec la même superficie et des défis similaires, les Pays Bas sont le deuxième exportateur de produits agricoles au niveau mondial ». Il ajoute que les Pays Bas ont profité du marché de 500 millions de personnes que représente l'Europe. Ils ont profité également de la grande économie mondiale que constitue l'Allemagne, mais aussi de ses amis américains et anglais qui offrent de grands espaces économiques pour leurs produits.

Samson Ndayizeye, secrétaire permanent au ministère du Commerce, de Industrie et du Tourisme(CIT) qui a procédé à l'ouverture de ce salon affirme que l'agri business est en parfaite conformité avec les missions du ministère notamment celle de connecter les entrepreneurs avec les décideurs et investisseurs de tout le pays. Dans cet angle, ce ministère ne ménagera aucun effort pour soutenir l'Ong Spark dans l'aboutissement de ses missions dont celle de promouvoir l'entrepreneuriat dans le domaine de l'agribusiness, affirme M. Ndayizeye.

---

## DECEMBRE 2017

### **[LES COTOCULTEURS] Une filière coton à l'agonie**

29 décembre 2017 Mathias Ntibarikure [http://burundi-eco.com/filiere-coton-a-lagonie/#.WnD-fRYo\\_eQ](http://burundi-eco.com/filiere-coton-a-lagonie/#.WnD-fRYo_eQ)

La production cotonnière au Burundi est totalement marginale. Le nombre de producteurs, les superficies cultivées et le rendement du coton ont chuté depuis 1993. Cela s'explique essentiellement par le niveau du prix au producteur jugé peu rémunérateur par les cotoculteurs. La crise de 1993, la concurrence des cultures vivrières sur le coton, la pression démographique ... constituent aussi un handicap majeur pour le développement de cette culture.

La culture du coton a été introduite au Burundi en 1920 dans la région de l'Imbo. Dès lors, la pratique de la cotoculture sous le régime de l'obligation s'est rependue rapidement et la production augmenta. Elle atteignit 8 813 tonnes, niveau jamais égalé en 1983. A partir de 1993, la production commença à chuter à cause de la crise politique que traversa le pays.

Sur le plan institutionnel, l'année 1947 marque la création du Comité de Gérance des Réserves Cotonnières (COGERCO). Celui-ci avait pour mandat la vulgarisation des techniques de production du coton, l'organisation des producteurs et de la collecte du coton graine. Cette organisation boosta la production. En 1980, fort du succès obtenu dans la région naturelle de l'Imbo, les pouvoirs publics décidèrent d'étendre la culture de coton à la région de Moso en vue d'augmenter les rentrées en devises du pays. La même année le Complexe Textile de Bujumbura (COTEBU) naquit ; une société de droit public ayant pour objectif la fabrication et la commercialisation des tissus. En 1984, la COGERCO fut devenu la Compagnie de Gérance du Coton, établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) ayant pour mission la promotion de la culture du coton, l'encadrement et l'appui aux producteurs de coton, la transformation du coton graine en coton fibre et la commercialisation de la fibre et des graines de coton. La filière coton du Burundi a atteint son apogée. Mais cette embellie fut de courte durée.

Pourquoi ?

Pierre-Claver Nahimana, directeur général de la COGERCO : « Les superficies disponibles pour la culture du coton sont passées de 11500 hectares en 1961 à 2500 actuellement »

Pour Pierre Claver Nahimana, directeur général de la COGERCO, les causes de la baisse de production du coton sont multiples. Il cite la guerre civile de 1993 qui a fortement touché la culture

du coton. Les cotoculteurs ont fui. Lorsque la situation s'est améliorée, ces derniers ont été frappés par la famine. Ce qui les a poussés à remplacer la culture du coton par les cultures vivrières. A cela s'ajoute la pression démographique qui a fait que certaines gens se sont emparées des réserves cotonnières, particulièrement dans les zones de rapatriement des réfugiés. Pour lui, l'attribution des superficies hors paysannat de l'Imbo nord à des privés pour d'autres fins, l'extension de la ville de Bujumbura sur des terres réservées à cette culture explique ce phénomène. De plus, des éléments incontrôlables dont la sécheresse à répétition, les inondations, le détournement des engrais pour les cultures plus rémunératrices que le coton, La flambée des prix des cultures vivrières par rapport au prix du coton en disent plus.

Une production en net déclin

Pierre Claver Nahimana énumère les principaux défis auxquels fait face la culture du coton. La production annuelle de coton fibre qui s'élevait à 3400 tonnes en 1971 a chuté progressivement jusqu'à osciller actuellement autour de 1000 tonnes. Les superficies disponibles pour la culture du coton sont passées de 11500 hectares en 1961 à 2500 actuellement. Il ajoute que le coton graine à lui aussi sensiblement chuté passant d'un niveau record proche de 9.000 tonnes de coton en 1993 à moins de 2.000 tonnes actuellement. De plus, ajoute M. Nahimana, les cotoculteurs qui s'estimaient autour de 15000 avant 1993 s'estiment actuellement à 8000.

Une rémunération peu incitative

La rémunération peu incitative des cotoculteurs s'explique par le fait que l'évolution du prix d'achat du coton graine n'a pas suivi celle du cours des autres produits à l'export (café et thé). Mais, plus grave encore, elle ne permet plus aux cotoculteurs d'acquérir les produits vivriers indispensables à leurs familles.

Entre 1960 et 2008, fait-il savoir, les cours du coton ont été multipliés par 33 (passant de 7 FBU/kg à 230 FBU/kg) alors que pour la même période ceux du maïs, du haricot et de l'arachide coque ont été multipliés respectivement par 117 (3 FBU/kg à 350 FBU/kg), 100 (3 FBU/kg à 300 FBU/kg) et 300 (3 FBU/kg à 900 FBU/kg). Cela justifie à plus d'un titre la perte de pouvoir d'achat du producteur. Cependant, M. Nahimana indique que le prix à contribuer peu à la chute de la production du coton. Il indique que la cause principale est la concurrence des cultures vivrières actuellement, indique M. Nahimana. Le prix au producteur de coton graine est de 600 FBu soit 0,33 USD

Pallier aux défis

M. Nahimana fait savoir qu'actuellement le Burundi bénéficie de l'appui de la Coopération brésilienne à travers le projet Cotton Victoria. Ce dernier réunit le Burundi, la Tanzanie et le Kenya. Nahimana informe que la Coopération brésilienne s'est donnée comme objectif de développer la culture du coton dans ces trois pays. Le projet cible surtout l'amélioration du potentiel semencier dans tous ses aspects et l'amélioration des méthodes culturales, informe-t-il. A la fin du projet, le Burundi sera capable de maîtriser toute la chaîne de production des semences de très haute qualité, estime-t-il. De plus, poursuit M. Nahimana, le projet vise le renforcement de l'agriculture mécanisée par l'acquisition d'un nombre de tracteurs pouvant permettre réellement une réduction sensible du temps de labour. Il vise également l'amélioration des systèmes d'association ou de rotation de certaines cultures comme les légumineuses et le coton.

Sur le plan industriel, révèle M. Nahimana, des mesures sont envisagées en vue d'une meilleure protection de la récolte et certaines d'entre elles sont en cours d'application. Ces dernières concernent l'amélioration de la collecte et du transport du coton graine, l'amélioration des performances de l'égrenage du coton graine et la remise à niveau de l'usine d'égrenage.

Vue partielle d'un stock de coton graine dans l'usine de traitement

Sur le plan commercial, des améliorations sont envisagées en vue d'optimiser les recettes, indique M. Nahimana. Il s'agit de l'amélioration du système de classement de la fibre, de l'optimisation de la stratégie de commercialisation de la fibre et de l'accroissement de la valorisation de la production.

Sur le plan organisationnel et institutionnel, des efforts devront être consentis pour améliorer les performances des structures administratives et du personnel, fait savoir M. Nahimana.

Rappelons que depuis la crise de 1993, le coton ne fait plus partie des cultures d'exportation. La petite quantité produite est consommée localement par AFRITEXTILE Burundi. Jadis 3ème culture d'exportation, actuellement son apport en devises est nul.

### **[LES ENTREPRENEURS] [LES MINEURS] Burundi : Gakara devient la première mine de production de terres rares en Afrique**

La compagnie minière Rainbow Rare Earth a annoncé mardi, qu'elle a exporté sa première cargaison de concentré de terres rares provenant de son projet Gakara, au Burundi.

L'entrée en production de la mine confère à la société, le statut d'unique producteur de terres rares en Afrique et l'un des rares producteurs en dehors de la Chine.

«C'est un moment de fierté pour tous ceux qui sont impliqués dans la société et nous sommes impatients d'augmenter nos niveaux de production mensuels au cours des prochains mois en ciblant un taux de production de 5 000 tonnes par an d'ici la fin de l'année 2018.», a commenté Martin Eales, CEO de la compagnie.

Les terres rares sont un groupe de 17 métaux du scandium aux lanthanides. Elles ont des propriétés exceptionnelles, ce qui explique leur utilisation dans la fabrication de produits de haute technologie (batteries de voitures électriques et hybrides, LED, puces de smartphones, écrans d'ordinateurs portables, panneaux photovoltaïques).

### **[LES AGRICULTEURS] Burundi : Les femmes au coeur de la transition écologique et sociale CCFD Terre Solidaire, 1er décembre 2017**

Porté par le CCFD-Terre Solidaire dans six pays africains, le programme PAIES [1] au Burundi a notablement contribué à inclure les femmes au sein du mouvement de mutation des communautés paysannes vers l'agroécologie. [Photo : A Giheta, pépinière pour de futurs plants d'arbres "multiusage" : bois de chauffe, bois d'œuvre, fourrage @ Patrick Piro / CCFD-Terre Solidaire.]

Colline de Nyamugari, à Giheta. Dans le basfond, une centaine de villageois s'affaire à la confection de godets en feuilles de bananier où naîtront des plants de grevillea et de calliandra, arbustes fixateurs du sol. Les femmes se lèvent en premier, avides de prendre la parole : « Les activités du programme ont créé de la cohésion sociale. Avant, on ne se connaissait pas vraiment », se réjouit Léa.

La pépinière est installée sur sa parcelle, temporairement prêtée à la communauté. « Léa a compris les vertus du collectif, commente Désiré Hakizimana, technicien d'Inades-Formation, partenaire du CCFD-Terre Solidaire. Pour la précédente campagne sylvicole, il fallait marcher trois kilomètres pour se rendre au terrain. Aujourd'hui, on constate une bien meilleure participation au développement de la pépinière. »

Le programme d'appui aux initiatives économiques pour une transformation écologique et sociale des territoires ruraux (PAIES) porte une attention particulière à la promotion des femmes. « À Nyamugari, elles comptent pour 70 % des participants aux activités déployées ! », souffle Désiré Hakizimana. Le programme prévoyait qu'elles en représentent au moins 30 %. « Avant, l'aménagement des courbes de niveau, la constitution de pépinières, c'était l'affaire des hommes, nous n'avions aucune notion pratique. Aujourd'hui, nous savons », s'enorgueillit Marguerite.

Dans la société rurale burundaise comme dans de nombreux pays africains, les cultures maraîchères – les plus exigeantes en main d'œuvre –, sont l'affaire des femmes. Et l'érosion des collines les lèse au premier chef. Judith témoigne : « Par fortes pluies, je perdais toutes mes patates douces. Désormais, mon champ reste intact, et je ne perds même plus de fumure ».

Les veuves, nombreuses, tirent particulièrement profit du programme. Daphrose, qui vit seule, est fière d'avoir participé « à toutes les activités » du PAIES. Elle brandit comme un titre sportif les 440 mètres de courbes de niveau dont elle a co-réalisé l'aménagement. « Auparavant, nous devions nous débrouiller par nous-mêmes », souligne Éphrasie.

Au départ, se souvient Gérard, représentant des huit organisations communautaires de base vivant autour du lac Nagitamo, près de Kirundo, au nord du pays, les hommes se plaignaient de la présence des femmes dans des activités dont ils avaient traditionnellement la maîtrise, comme la conduite des pépinières ou le creusement des courbes de niveau. « Mais ils se sont aperçus qu'elles étaient dynamiques et qu'avec elles, les travaux avançaient plus vite. »

Une place à prendre

Inversement, les femmes ont compris qu'elles avaient une place à prendre. « Avant, nous étions timides, raconte Emmanuela. En tant que femme, j'ai été encouragée à participer au programme. » Graciosa, elle, a demandé à intégrer les travaux collectifs. « Jusqu'ici, je n'en voyais pas l'intérêt », reconnaît-elle. Son premier jour de pioche, elle se souvient avoir déblayé 18 mètres de rigole seulement. « Le lendemain, c'était déjà 50 mètres. »

Cultivatrices des parcelles, les femmes ont aussi appris l'importance d'y entretenir les arbres nouvellement plantés par les hommes, « et de résister à la tentation de les éliminer pour gagner un peu de surface supplémentaire pour les haricots », rapporte Gérard.

Absence de discrimination dans les travaux communautaires

Et Marie de saluer « l'absence de discrimination » qui règne aujourd'hui dans les travaux communautaires. « On se partage les tâches, dans le couple. » Enfin... Pour ce qui concerne les activités du PAIES. Parce qu'à la maison, la division du travail se fait toujours au net désavantage de la femme.

Les maris seraient-il aujourd'hui plus enclins à les remplacer au foyer lorsqu'elles œuvrent aux travaux communautaires ? Pierre tente d'acquiescer diplomatiquement, mais il se fait rabrouer par les rires moqueurs des femmes. Car, sauf en cas de force majeure, elles conservent l'intégralité de leurs tâches domestiques, en particulier la préparation des repas, en tentant de s'organiser au mieux. Marie-Reine Ndoricipa d'Inades-Formation tempère : « Les femmes sont acceptées dans les activités collectives dans la mesure où cela ne perturbe pas l'ordonnancement du ménage ».

Sans amertume cependant. « Nous sommes convaincues que notre participation au programme va améliorer la situation du ménage, affirme Graciosa. Moi, je m'entends avec mon mari... qui attend que je sois rentrée pour manger ! » Léocadie met ses enfants à contribution. Marie combine la corvée d'eau et de bois de chauffe avec la descente à la pépinière. « Mais le plus important, c'est que la communauté reconnaisse que nous sommes capables. Ça nous valorise ! » Le regard des hommes sur les compétences des femmes a aussi bien changé devant le succès des potagers. « Nos maris découvrent qu'ils apprécient les légumes... », lance malicieusement Marie.

Dans le bas-fond de Nyamugari, une femme lève la main, et voilà que les autres scandent son nom : « Vas-y, Sylvie ! » La jeune femme, qui vit sur la colline de Gihene, l'un des versants adjacents non-aménagés, s'est mêlée depuis quelque temps à ses consœurs pour observer et apprendre. « Chez nous, l'érosion continue à dégrader la colline et à inonder le marais, notre sol ne produit plus s'il n'est pas amendé. Nous aussi on aimerait récolter des légumes, créer des pépinières, planter des arbres ! »

La réussite du programme crée des envies légitimes. La communauté est-elle prête à se mobiliser à Gihene ? « Oui ! » souffle Sylvie avec espoir. À Inades-Formation, on réfléchit depuis des semaines déjà à la manière la moins coûteuse de propager les bénéfices du PAIES au-delà des premiers territoires d'implantation.

[1] Programme d'appui aux initiatives économiques pour une transformation écologique et sociale des territoires ruraux.

**[LES THEICULTEURS] Le 2ème Vice-Président de la République lance officiellement la semaine du thé**

Economie : publié Lundi, le 18/12/2017 par Kurubone Alfred

[ <http://rtnb.bi/fr/art.php?idapi=1/8/140> ]

Le 2ème Vice-président de la République Joseph Butore a lancé officiellement lundi 18 décembre 2017 à Buhoro, commune Mabayi de la province Cibitoke la semaine-thé.

Cette journée coïncide avec le jubilé d'argent du complexe théicole de Buhoro et l'inauguration de la ligne de production du thé vert, un thé qui n'était pas produit au Burundi et qui présente beaucoup d'ouverture sur la santé humaine.

Le 2ème Vice-président de la République a félicité l'usine de Buhoro pour le jubilé d'argent et pour l'inauguration de la ligne de production de thé vert. Il a aussi félicité le personnel de l'OTB pour son amour du travail.

Dans les discours prononcés, tous les orateurs sont revenus sur l'importance du thé dans l'économie du pays et des ménages. Il a été remarqué que le thé fait vivre 60 milles familles qui cultivent le thé, 1000 personnes qui travaillent de façon permanente à l'OTB et plus de 4000 personnes qui y travaillent comme des temporaires.

Le Directeur général de l'OTB a dit que malgré la diminution de la production à cause des faibles précipitations, les recettes provenant de la vente du thé ont augmentées de 9 milliards de francs burundais par rapport à l'année passée. Jacques Bigirimana a alors plaidé pour l'octroi d'une prime des résultats pour le personnel de l'OTB.

Concernant la prime de résultat, Joseph Butore a indiqué que si les calculs révèlent qu'ils ont réellement droit à cette prime, rien n'empêchera qu'elle leur soit accordée. Il a aussi mis en garde les populations qui se sont appropriées les propriétés de l'OTB. Il a terminé son discours en réitérant l'engagement du gouvernement à continuer à appuyer le secteur théicole.

Au terme des cérémonies, les employés et théiculteurs qui se sont distingués dans leur mission de travail et production ont été primés et les invités d'honneur ont reçu des cadeaux de la part de l'office du complexe théicole de Buhoro.

### **[LES ENTREPRENEURS ]Nkurunziza donne 3 mois aux sociétés de téléphonie pour régulariser leurs impôts**

06/12/2017 – Source Xinhua

Le Burundi menace de "sanctions sévères" les sociétés de téléphonie mobile qui ne payent pas les impôts

Le président du Burundi, Pierre Nkurunziza, a menacé de "sanctions sévères" les responsables des sociétés de téléphonie mobile qui "se dérobent du devoir civique de paiement des impôts". [Photo : Le président Nkurunziza s'exprimant à Muyinga lors de la deuxième édition de la journée nationale dédiée au contribuable.]

Le président Nkurunziza, qui s'exprimait, sur un ton de colère, à partir de la province de Muyinga (nord-est) au cours de la deuxième édition de la journée nationale dédiée au contribuable, a donné un ultimatum de trois mois à ces sociétés "fautives" pour régulariser leur situation fiscale, après quoi des punitions "exemplaires" à leur endroit, leur seront appliquées.

Le président Nkurunziza a ordonné aux autorités du ministère en charge des Finances et du commissariat général de l'Office Burundais des Recettes (OBR), de redresser ces sociétés "défaillantes" endéans le délai des trois mois fixés pour régulariser la situation en la matière.

Il a annoncé également qu'en plus des sanctions administratives, les responsables des "sociétés qui ne s'acquittent pas du paiement des impôts", se verront infliger des "sanctions sociales" comme le manque de considération dans les classements protocolaires lors des cérémonies officielles, le non octroi de "tranches publicitaires" dans les médias et la divulgation de leurs identités sur les places publiques burundaises les plus fréquentées telles que sur les lieux d'affichage des 119 communes du pays.

Le président burundais a rendu un "hommage appuyé" à différentes catégories de contribuables, grands et petits, dont la régularité de paiement des impôts et taxes, témoigne leur attachement à l'amour de la patrie.

Dans ce cadre, il a remis des prix à des commerçants qui se sont distingués dans le paiement des impôts et taxes au cours de l'exercice fiscale 2017, avec pour focus la "Brasserie et Limonaderie du Burundi" (BRARUDI) et la "Société Sucrière du Moso" (SOSUMO) ; deux sociétés qui se sont vues décerner les prix "d'excellence" pour leurs prestations particulières au niveau des rubriques relatives à la conformité, à la création des emplois, à la reconnaissance et au partenariat public-privé (PPP). Le président Nkurunziza a félicité également l'OBR pour les performances atteintes au cours de cette année fiscale 2017.

Pour sa part, le commissaire général de l'OBR, Audace Niyonzima, a indiqué que l'institutionnalisation de la journée du contribuable, avec célébrée avec l'édition 2017 sous un slogan fédérateur invitant les hommes d'affaires burundais à "être fiers de payer les impôts pour apporter leur pierre à l'édifice dans le développement durable et le renforcement de l'indépendance nationale".

Il a saisi l'occasion pour révéler qu'à ce jour, l'OBR a déjà collecté plus de 86% sur un montant global de sept cent milliards de francs burundais de recettes par rapport aux prévisions de l'exercice fiscale 2017.

Cette journée nationale du contribuable, a été organisée en partenariat avec la Chambre Fédérale du Commerce et des Industries du Burundi (CFCIB) ; qui est, à ce jour, la structure fédérative nationale regroupant les hommes d'affaires burundais impliqués dans divers secteurs du tissu économique national.

### **[LES BANQUIERS] Les responsables des banques appelés à lutter contre la fraude financière et toute tentative de vols**

Economie : publié Vendredi, le 15/12/2017 par Kurubone Alfred

Le 2ème Vice-Président de la République Joseph Butore a tenu vendredi 15 décembre 2015 au chef lieu de la province Gitega, une réunion à l'intention des responsables des banques, des assurances, des institutions principales, des micros finances et de la régité des postes sur la lutte contre la fraude financière et les vols.

Dans son mot d'ouverture, Joseph Butore a fait savoir que l'initiative d'organiser cette séance d'échange est de prendre conscience des conséquences nuisibles sur l'économie nationale. Considérant la recrudescence des cas de vol ou de fraude, le 2ème Vice-président de la République Joseph Butore a indiqué que le gouvernement va prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les cas de vol ou tentative de vol dans les institutions financières soient jugés en audience de fragrance.

Comme il l'a précisé, c'est comme il est le cas pour les crimes d'atteinte à la sécurité nationale. La réunion est organisée dans but de décourager ces actes qui compromettent l'indépendance économique du Burundi.

### **[LES BOUCHERS] [LES ENTREPRISES] L'abattage influe sur la qualité de la viande**

22 décembre 2017 Mathias Ntibarikure

Du point de vue éthique mais aussi biologique, tout ce qui se passe dans un abattoir a un impact direct sur la qualité de la viande qui en sortira. Raison de plus d'éviter le stress et la maltraitance des animaux depuis le marché de bétail jusqu'à l'abattage.

Hubert Mbabazi, Ir en technologie alimentaire et en technologies des abattoirs et des produits carnés : « La viande des vaches abattues dans les conditions de « stress minimal » est plus tendre (facile à couper) que celle des vaches soumises à un stress plus intense.



D'après la FAO dans « Manipulations avant l'abattage, méthodes d'étourdissement et d'abattage » lorsque les animaux abattus sont destinés à la consommation humaine, il est impératif pour des raisons d'éthique que les méthodes d'abattage ne soient pas douloureuses. Afin de répondre à cette exigence, les animaux devraient être insensibilisés avant l'abattage. La période d'insensibilité doit débiter au moment où elle est appliquée et couvrir le début du processus d'abattage jusqu'au moment où l'animal est saigné à mort.

Dans la plupart des cas, l'insensibilité est obtenue par l'étourdissement des animaux avant l'abattage. Pour toutes les méthodes utilisées pour l'étourdissement et l'abattage des animaux, il devrait exister des moyens de vérifier si les processus ont été réalisés de façon adéquate. Par ailleurs, les principes d'hygiène pour la viande devraient être strictement suivis afin d'éviter toute contamination des parties comestibles de la carcasse. Le temps que les animaux passent en stabulation en attendant l'abattage varie selon les pratiques de travail et le débit de l'abattoir, mais ne dépasse pas 72 heures si la stabulation est couverte. En pratique, la durée d'attente moyenne sera seulement de quelques heures. Il est de 24 h si les animaux sont transportés dans des camions et de 48 heures s'ils ont effectué de longues distances à pied

Méthodes d'étourdissement de l'animal

Hubert Mbabazi, Ir en technologie alimentaire, spécialisé en technologie des abattoirs et des produits carnés (produits composés principalement de viande) et en même temps Directeur Général de la Société de Gestion de l'Abattoir de Bujumbura (SOGEAB) indique qu'au moment de l'abattage un traitement digne des animaux s'impose, car le stress et la maltraitance infligés à ces derniers influent sur la qualité de la viande.

Des taureaux abattus sans moindre étourdissement à la Société de Gestion de l'Abattoir de Bujumbura (SOGEAB).

Ir Mbabazi fait savoir que plusieurs méthodes sont possibles pour étourdir un animal afin de ne pas le soumettre à la maltraitance. Ainsi, explique-t-il, l'animal peut être étourdi à l'aide d'un pistolet à tige perforante. Il peut également être étourdi à l'aide d'un pistolet d'abattage ou par électrocution ou électronarcose (une décharge électrique, traverse le cerveau de l'animal) mais, quelle que soit la méthode utilisée, elle doit maintenir l'animal inconscient jusqu'à sa mort. « L'étourdissement se définit comme tout procédé mécanique, électrique, chimique ou de toute autre nature provoquant une perte de conscience immédiate ». Lorsque ce procédé est appliqué préalablement à l'abattage, la perte de conscience dure jusqu'à ce que la mort de l'animal intervienne des suites du processus d'abattage, et, en l'absence d'abattage, la procédure doit permettre à l'animal de reprendre conscience.

Comment abattre l'animal

M.Mbabazi indique que l'égorgeage ne doit être réalisé que sur des animaux qui ont été étourdis. Il ajoute que le couteau utilisé doit être propre et aiguisé et d'une longueur suffisante pour l'espèce et la taille de l'animal. Après l'égorgeage, l'animal doit être saigné à mort avant la réalisation de toute autre procédure d'habillage ou de toute stimulation électrique, explique-t-il. Il informe que les durées minimales à observer sont de l'ordre de 25 secondes après l'égorgeage des porcs, des moutons et des chèvres et est de l'ordre de 60 secondes pour les bovins.

Une maltraitance de l'animal entraîne un mauvais goût de la viande

Pour Ir Mbabazi, les conditions d'abattage modifient la texture, la couleur et la tenue à la cuisson de la viande. Il fait remarquer que la viande des vaches abattues dans les conditions de « stress minimal » est plus tendre (facile à couper) que celle des vaches soumises à un stress plus intense : « Qu'il ait une origine physique (douleur, fatigue, faim...) ou émotionnelle (peur, séparation des congénères), le stress modifie le métabolisme énergétique du muscle, et donc la texture de la viande. »

Stresser un animal fortement avant l'abattage n'est guère mieux pour la qualité de la viande, car cela déclenche une décharge d'adrénaline et accélère le métabolisme musculaire. La combinaison de ces deux phénomènes entraîne, après la mort, une acidification trop rapide qui dénature les protéines musculaires. Résultat : la viande est pâle, molle et exsudative, c'est-à-dire qu'elle retient

mal l'eau et durcit à la cuisson. En bref, un animal fatigué par le transport, terrifié à l'abattoir et/ou dont la mort est longue et douloureuse produit une viande de mauvaise qualité, conclut M. Mbabazi Boniface Nduwimana, représentant légal de l'Union pour la Promotion et la Protection des Animaux (UPPA) indique que depuis que le Burundi est Burundi, personne n'a mangé une viande de qualité. Il explique cela en faisant référence à la manière dont les animaux sont abattus. Il indique qu'après avoir visité les abattoirs dits modernes, les abattoirs clandestins et les points d'abattage, il a constaté qu'en plus de la maltraitance infligée aux animaux avant l'abattage, les conditions d'hygiène dans les abattoirs sont déplorable. Il fait savoir que dans certaines provinces et communes, les bêtes sont abattues cruellement. Leurs pattes antérieures sont ligotées. Leurs pattes postérieures de même puis tuées à coups de hache sans moindre étourdissement, s'indigne M. Nduwimana. Certains même courent pour échapper à la maltraitance, mais sont arrêtés dans leur élan par des coups intempestifs de machette sur leur patte.

Dans nos éditions ultérieures, nous vous parlerons des viandes qu'il ne faut pas consommer et pourquoi.